

# Presses universitaires François- Rabelais

---

Étienne Colaud | Marie-Blanche Cousseau

---

## Chapitre 3. Les manuscrits des *Statuts* de l'Ordre

p. 113-158

Texte intégral

## L'HÉRITAGE D'UNE TRADITION : L'ABSENCE DE PRESCRIPTION

- 1 Un certain nombre de manuscrits des *Statuts* sont conservés. L'ordonnance du 1<sup>er</sup> août 1469 puis celle du 22 décembre 1476 y figurent systématiquement. Les lettres du 24 décembre 1476, relatives à la fondation d'une collégiale de l'Ordre en la chapelle Saint-Michel du Palais à Paris, n'ont en revanche pas été retenues dans le texte définitif. Celui-ci, transcrit à longues lignes en langue vernaculaire, accompagné généralement d'une table, est composé de 98 articles, le plus souvent numérotés ; à partir du règne de François I<sup>er</sup>, plusieurs d'entre eux furent regroupés sous la même rubrique et leur nombre fut alors réduit à 92. On en connaît deux éditions, sous Louis XII et Henri II. La première fut imprimée à Paris pour Guillaume Eustache, le 14 octobre 1512, avec un privilège de deux ans<sup>1</sup> ; la seconde vers 1550<sup>2</sup>. Toutes deux sont doubles, sur parchemin et sur papier, et ne pouvaient s'adresser à un public strictement limité aux chevaliers<sup>3</sup>. Toutefois, parmi les exemplaires sur parchemin de la seconde édition, l'un d'entre eux a appartenu à Martin du Bellay, nommé chevalier en 1555, qui y fit peindre la prestation de son serment<sup>4</sup>. D'autres, parmi lesquels celui de Paul Jourdain des Ursins, nommé en 1557<sup>5</sup>, possèdent encore leur reliure d'origine, aux armes et au chiffre d'Henri II, témoignant donc de l'utilisation qu'en fit ce roi<sup>6</sup>.
- 2 Le nom de Jean Fouquet est depuis longtemps associé à l'exemplaire de Louis XI, réalisé peu après la fondation de l'Ordre<sup>7</sup>. Le greffier, Jean Robertet, possédait déjà un manuscrit de l'artiste tourangeau, qui fut également payé pour la réalisation, en 1470, des panneaux armoriés des chevaliers. Dans celui du roi, le peintre a fait une histoire cernée d'un simple cadre doré, où il a représenté la tenue d'un chapitre imaginaire, aucune assemblée n'ayant eu lieu sous ce règne. Le thème reprend donc celui qui devait orner les deux exemplaires qu'était tenu de faire le greffier. Le roi y est représenté assis, au centre d'une pièce, avec à ses pieds deux chiens. De part et d'autre du souverain se tiennent quatorze chevaliers, debout, et, derrière lui, les quatre

officiers de l'Ordre. Tous sont vêtus des habits de cérémonie et portent les insignes requis. Au bas de la page, deux anges tiennent un collier soutenant un écu couronné aux armes de France. Un détail de ce collier est repris dans la lettre ornée introduisant le prologue. Cette composition de Fouquet se retrouve, simplifiée, dans le manuscrit du frère du roi, peint à la même époque et dont les armes entourées du collier sont portées par un seul ange au bas du frontispice<sup>8</sup>. Elle est, cette fois, située dans une structure imitant un encadrement architectural, système adopté dès lors pour les histoires de pleine page ornant les *Statuts*.

- 3 Un manuscrit de Charles VIII, réalisé vers 1493-1494, comporte un décor attribué à un artiste parisien, le Maître de Jacques de Besançon<sup>9</sup>. La composition de la miniature de pleine page qui l'orne diffère de celle de l'exemplaire du fondateur. Louis XI est représenté avec le collier de l'Ordre, mais revêtu d'un manteau fleur de lysé et montrant l'habit et le collier aux chevaliers. Ces derniers, dispersés à travers la pièce, ne portent, pour toute marque d'appartenance à l'Ordre, que le collier. Deux anges soutiennent chacun un écu aux armes de France. Les additions du 24 décembre sont précédées d'une scène figurant saint Michel terrassant le dragon<sup>10</sup>. Alors que l'histoire de pleine page n'a pas d'équivalent, celle aux dimensions réduites se retrouve dans deux autres exemplaires, ceux du futur Louis XII et de Pierre II de Bourbon ; elle introduit cette fois les lettres patentes de 1469<sup>11</sup>.
- 4 Aucune composition propre au règne de Louis XII n'est actuellement connue. L'une des raisons réside peut-être dans la possibilité qu'avait ce roi d'avoir recours, du moins à la fin de son règne, aux exemplaires imprimés, comme le fit Henri II. L'ordonnance de 1469 est d'ailleurs précédée d'une scène représentant un souverain en habit héraldique assis sur un trône entouré de part et d'autre de personnages qui, comme le relève Durrieu, n'était pas sans rapport, du point de vue de la composition, avec les manuscrits. Toutefois, un exemplaire sur parchemin dont le feuillet du prologue a été coupé laisse penser qu'il pourrait avoir été doté, à l'origine, d'une histoire<sup>12</sup>.

- 5 Des éléments de la décoration secondaire figurant dans les exemplaires historiés se retrouvent dans des manuscrits dépourvus de peinture. Sous Louis XI, la figure de l'ange porte-écu présente dans le livre de Charles de France a été insérée dans la lettre ornée du prologue des *Statuts* de Jean II, duc de Bourbon, et de Jean, bâtard d'Armagnac ; l'écu porte là aussi leurs armes<sup>13</sup>. Dans deux autres manuscrits, cette lettre ornée est réduite à l'écu, de France cette fois, entouré du collier et surmonté d'une couronne<sup>14</sup>.
- 6 Une partie du programme mis en œuvre par le Maître de Jacques de Besançon sous Charles VIII puis sous Louis XII, des lettres ornées représentant le roi en buste introduisant les ordonnances royales, se retrouve dans un autre exemplaire<sup>15</sup>. Dans ce dernier, le système de bordure à compartiments entourant le prologue, la figure de chevalier en cotte d'armes et un écu laissé vide entouré du collier de l'Ordre sont analogues à ceux du manuscrit historié de Pierre II de Bourbon. Ils figurent également dans deux autres livres des *Statuts*, sur papier cette fois<sup>16</sup>. D'autres manuscrits comportent une décoration secondaire courante, exception faite de marques héraldiques pour lesquelles rien ne permet de déterminer si elles furent réalisées en même temps<sup>17</sup>.
- 7 Plusieurs, enfin, ne comportent aucune ornementation, qu'ils soient sur parchemin ou sur papier. L'un aurait pu recevoir uniquement de grandes lettres ornées<sup>18</sup>. Dans les autres, qui contiennent tous le nombre d'articles adopté depuis le règne de François I<sup>er</sup>, un espace précédant le prologue a été également réservé, suffisant pour recevoir une miniature<sup>19</sup>. L'inscription figurant sur l'un de ceux-ci, le manuscrit français 24013 de la Bibliothèque nationale, conduit à plusieurs observations éclairant, au moins partiellement, le caractère hétéroclite de cette production. Dans ce livre en parchemin, le copiste a transcrit les articles d'une écriture notariée avec un nombre inégal de lignes de texte car seule la réglure maîtresse a été tracée à la pointe. L'intérêt de cet exemplaire de facture grossière réside dans l'indication du destinataire. Sur l'une des gardes a été portée l'inscription suivante : « A monsieur conte de Gruyere, chevallier de l'Ordre du [roi]<sup>20</sup>. » Il ne peut s'agir que de Michel, comte de Gruyère, nommé avant décembre 1544<sup>21</sup>. À

en croire la mention, c'est donc bien à l'initiative de François I<sup>er</sup> que l'on doit imputer la réalisation du livre. Ici, l'absence de tout décor fait surtout songer à une exécution extrêmement hâtive. Ce cas fait en effet écho à celui relevé par Philippe Contamine sous le règne de Louis XI lors de l'envoi par ce monarque d'un exemplaire à Jean du Pont, compte tenu du départ précipité du porteur des lettres de nomination<sup>22</sup>.

- 8 Une inégalité de traitement en fonction des destinataires s'observe dès la fondation de l'Ordre. La miniature de l'exemplaire de Louis XI se retrouve dans celui du frère cadet du souverain, Charles<sup>23</sup>, mais deux des quinze premiers chevaliers durent se contenter de volumes ornés d'une lettre historiée<sup>24</sup>. Dans celui qui porte les armes du chancelier de l'Ordre, Guy Bernard, on a substitué à la lettre historiée un écu de France, entouré du collier et surmonté d'une couronne dans la marge inférieure de l'exemplaire<sup>25</sup>. Cette hiérarchie entre les destinataires est également attestée durant le règne suivant. Les exemplaires de Pierre II de Bourbon et du futur Louis XII<sup>26</sup>, offerts bien après leur nomination, sont aussi une version simplifiée de celui de Charles VIII peint par le Maître de Jacques de Besançon<sup>27</sup>.
- 9 Les *Statuts* n'étaient pas tous destinés à des chevaliers, mais aussi à des officiers de l'Ordre, comme on le voit dès la fondation avec le livre fait pour Guy Bernard. Cette tradition se poursuit sous les règnes suivants. C'est du moins ce dont témoigne la mention portée postérieurement à la réception du livre sur l'une des gardes du manuscrit français 5068<sup>28</sup> : « C'est a messire Estienne Poncher, archevesque de Sens et chancelier de l'Ordre. » On ne sait pas, compte tenu du feuillet manquant, si ce livre transcrit sur parchemin comportait une histoire. Il en va de même pour celui de François de Tournon dont la correspondance évoque l'existence<sup>29</sup>.
- 10 Il existe deux manuscrits, sur papier et d'une décoration sommaire, ayant appartenu à Étienne Petit, trésorier de l'Ordre sous les règnes de Louis XII et de François I<sup>er</sup>. L'un paraît, compte tenu du nombre d'articles, remonter au règne de François I<sup>er</sup><sup>30</sup>. Si l'exemplaire comporte des armoiries qui ont été encartées sur l'un des feuillets, l'inscription portée au

folio 1vo ne laisse guère de doute sur le possesseur : « Ce livre appartient a messires Estienne Petit, chevalier, conseiller et maistre des comptes du roy a Paris, son notaire et secretaire, tresorier de son ordre de Saint Michel [...]. » On ne sait s'il lui fut offert ou non. En revanche, l'autre livre qui comporte à la suite des *Statuts* d'autres documents relatifs à l'Ordre fut bien fait, lui, de sa propre initiative<sup>31</sup>. Le premier feuillet comporte une inscription dont la teneur est assez comparable à celle du manuscrit précédent : « Ce livre appartient a messire Estienne Petit, chevalier, conseiller du roy nostre seigneur, tresorier de son ordre Sainct-Michel, son notaire et secretaire et maistre ordinaire en sa Chambre des comptes a Paris. Mil V<sup>C</sup> deux. » Plus intéressante est l'annotation portée au folio 8ro : « Le dernier decembre M V<sup>C</sup> et deux, ay payé a maistre Jehan Fortin, proviseur du college de Navarre, pour l'escripture de ce livre de l'Ordre et *sic quittus* de lad. escripture. »

- 11 Avec cette mention s'éclaire en partie la diversité matérielle des *Statuts*, quelle qu'en soit l'époque : des manuscrits ont été commandés par le roi pour des chevaliers, voire des officiers, et d'autres directement par les membres mêmes de l'Ordre, voire par d'autres qu'eux. La double édition sur papier et parchemin des *Statuts* qui se vendait en 1512 chez Guillaume Eustache et celle du règne d'Henri II ne pouvaient guère s'adresser à un public strictement limité aux chevaliers : elles n'auraient pu être rentabilisées. La mise en évidence par Nicole Reynaud d'une production de livres d'étal préparés à l'avance sur parchemin ou sur papier dès 1494-1495 le confirme : les emplacements destinés à recevoir un décor armorié sont, pour certains, demeurés vides<sup>32</sup>. Deux autres exemplaires apportent un témoignage intéressant sur cette possibilité pour le chevalier de faire réaliser son propre exemplaire. La bibliothèque de l'Arsenal conserve ainsi un manuscrit sur parchemin portant au bas du premier feuillet les armes entourées du collier de l'Ordre de Nicolas, comte de Gambara<sup>33</sup>, promu chevalier sous le règne de Louis XII<sup>34</sup>. Hormis le premier feuillet, il n'y a aucune décoration, et le texte est, cette fois, transcrit d'une écriture humanistique. Or, il s'agit de la traduction en italien des *Statuts* mêmes.

## LES DOCUMENTS RELATIFS À LA PRODUCTION DES STATUTS DE L'ORDRE SOUS FRANÇOIS I<sup>ER</sup>

- 12 Quatre documents comptables connus depuis longtemps, notamment de Durrieu, concernent la fourniture pour le roi d'exemplaires des *Statuts* durant la première moitié de son règne<sup>35</sup>. La confrontation des informations qu'ils contiennent avec celles d'un autre type d'acte, la correspondance diplomatique, permet de préciser certains aspects matériels de cette production, à un moment où l'on trouve de nombreux témoignages de l'importance que le roi accordait à l'Ordre.

### Une production en série

- 13 Trois de ces documents montrent que le roi fit réaliser 18 livres en 1523. Le 9 janvier, Antoine Tavart, héraut d'armes de l'Ordre, reçut deux quittances. L'une lui fut délivrée par Pierre Le Jay, marchand bourgeois de Paris, qui avait fourni deux aunes de velours tanné pour « couvrir 6 livres contenant les chapitres, statuts et ordonnances de l'Ordre du Roy<sup>36</sup> » ; l'autre par Étienne Colaud, « enlumineur demeurant a Paris, pour avoir fait [...] et livré 6 livres contenant les chapitres, statuts et ordonnances de l'Ordre du Roy<sup>37</sup> ». Le marchand et l'enlumineur reçurent respectivement 13 et 72 livres tournois. Ces deux quittances concernent, selon toute vraisemblance, les mêmes exemplaires, leur nombre et la description succincte qui en est donnée étant identiques. Le 22 du même mois, le héraut d'armes donna quittance au trésorier de l'Ordre de 86 écus d'or au soleil pour douze autres livres à faire<sup>38</sup>. Rien ne permet cette fois d'établir avec certitude que ces douze manuscrits furent commandés dans la capitale. Toutefois, cette hypothèse apparaît comme la plus probable : la Cour, qui y résidait depuis le mois de novembre de l'année précédente, ne devait en effet quitter Paris qu'à la fin du mois de février pour Saint-Germain-en-Laye<sup>39</sup>. La comparaison de ces trois quittances conduit à plusieurs observations. Dans celles du 9 janvier, les indications matérielles sont réduites au contenu textuel et au type de

couverture employé, du velours tanné. Dans la quittance du 23, on précise que les *Statuts* seront « en parchemin [...] écrits, enluminez, reliez, et couverts, là encore, en veloux<sup>40</sup> ». La valeur individuelle des livres commandés le 22 janvier, 14 livres 6 sous 8 deniers tournois, équivaut quasiment à celle des six exemplaires livrés deux semaines avant, le velours compris, soit 14 livres 3 sous 4 deniers tournois, ce qui incite à penser que ces *Statuts* présentaient tous les mêmes caractéristiques matérielles.

- 14 Cette hypothèse se trouve confirmée par le paiement, effectué en 1528, à Étienne Colaud pour six autres livres. On y spécifie cette fois que ces exemplaires sont « en parchemyn, escriptz a la main, contenant les ordonnances et chappitres de l'Ordre dud. seigneur qu'il a par son commandement escriptz, enluminez, reliez et couverts<sup>41</sup> ». Or, la somme, 72 livres tournois, est la même que celle de 1523. L'étoffe nécessaire pour la couverture fit probablement, là encore, l'objet d'un paiement distinct.
- 15 Cette similitude des modalités de paiement, des objets fournis et des sommes versées atteste donc l'existence dans la capitale d'une véritable production en série des *Statuts*, en 1523 et 1528 au moins. Il s'agit du seul exemple connu par les textes de ce type de production et, à la différence d'autres travaux pour l'entourage royal, la capacité de la capitale à répondre rapidement à des commandes importantes dans le domaine du livre fut sans doute l'un des facteurs déterminants.
- 16 Une annotation marginale portée par l'auditeur de la Chambre des comptes dans le registre de 1528 indique que les six exemplaires furent distribués avant le 22 mai 1530, date de clôture du compte après vérification des compléments exigés, notamment celui attendu de Robertet sur la façon dont les livres avaient été distribués. La date du mandement de paiement de 1528, le 10 septembre, et la mention des destinataires de ces exemplaires, des chevaliers de l'Ordre, permettent de songer à des membres nouvellement nommés ou qui n'auraient pas reçu jusque-là d'exemplaire des *Statuts*. Ce jour précède en effet de peu celui du chapitre que François I<sup>er</sup> tint la même année. Le roi avait également ordonné, le 8 septembre, que fût versée à

son orfèvre, Pierre Mangot, la somme de 688 livres pour la fourniture d'un collier à Galiot de Genouillac<sup>42</sup>.

## Étienne Colaud et son rôle au sein de cette production

- 17 Les documents permettent de se rendre compte qu'Étienne Colaud tenait une place importante au sein de cette production, douze exemplaires au moins étant sorti de son atelier. Il a pu bénéficier d'autres commandes royales analogues : François I<sup>er</sup> procéda ainsi avec Pierre Mangot qu'il employa régulièrement à partir de 1526 pour la fourniture des colliers alors qu'il s'était adressé antérieurement à deux autres orfèvres. On ne peut cependant assurer qu'il ait eu l'exclusivité de ces commandes. En effet, dans la quittance d'Antoine Tavart à Nicolas de Neufville, aucun nom n'est cité : la somme devait être « baillée aux écrivains, enlumineurs et relieurs<sup>43</sup> ». Étienne Colaud pourrait donc être l'un des enlumineurs en question, mais on ne peut en avoir de certitude.
- 18 La quittance de 1523 relative à la réalisation de douze *Statuts* établit la distinction entre écrivains, enlumineurs et relieurs. Colaud, lui, dans la quittance qu'il délivre la même année, indique qu'il a « fait [...] et livré » six exemplaires<sup>44</sup>. Le mandement de paiement de 1528 spécifie qu'il les « a escriptz, enluminez, releyez, et couverts<sup>45</sup> ». Or, compte tenu de la rapidité avec laquelle ces exemplaires devaient être distribués aux chevaliers, il n'est guère possible d'envisager que Colaud ait pu assumer seul de telles livraisons ni même qu'il ait pu élargir son champ de compétences à l'ensemble des techniques nécessaires à la réalisation d'un livre. Son activité s'apparente donc plutôt, bien qu'il n'en prenne pas le titre, à celle d'un libraire recevant une somme globale et assumant le rôle d'intermédiaire entre les divers exécutants, ce qui n'exclut pas pour autant une implication de l'artiste dans le décor. Le terme « enlumineur » qui le désigne ici, comme celui d'« historieur » dans d'autres actes le concernant, ont en effet bien trait à un pan de ses compétences, de même que la qualité de « marchand » qu'on lui donne en 1540 se rapporte manifestement à son activité de libraire.

19 Les 24 manuscrits des *Statuts* commandés par François I<sup>er</sup> ne peuvent correspondre à des exemplaires sur papier, ni à des exemplaires sur parchemin ne comportant aucun décor<sup>46</sup>. En revanche, sur la seule base des documents comptables, on ne peut avoir la certitude qu'ils étaient historiés, le terme « enluminez » pouvant aussi bien se rapporter à une décoration secondaire, comme le sont l'un des exemplaires du trésorier Étienne Petit<sup>47</sup> et celui de l'université de Pennsylvanie<sup>48</sup>. L'étude du prix ne permet pas d'être plus affirmatif. Les valeurs relevées sont en tout cas sans commune mesure avec celles d'autres œuvres payées par François I<sup>er</sup>, comme le livre d'heures transcrit par Jean Mallart pour 45 livres tournois.

### **L'exemplaire d'Henri VIII, le cas d'une commande ponctuelle**

20 Plusieurs documents établissent que le roi fit réaliser pour Henri VIII un exemplaire particulier des *Statuts*, vraisemblablement en raison de la dignité du récipiendaire, de même que l'on fit réaliser pour celui-ci le manteau et le chaperon de l'Ordre qu'Anne de Montmorency devait lui porter avec le collier<sup>49</sup>. Il fut ensuite décidé que le manuscrit de la ratification du *Traité d'Amiens* serait remis en même temps que l'Ordre<sup>50</sup>. Des lettres qui furent envoyées au grand maître du 4 au 9 octobre 1527 montrent en effet que les exemplaires des *Statuts* et de la ratification du *Traité d'Amiens* n'étaient pas encore prêts, alors que la mission avait déjà quitté Compiègne<sup>51</sup>. L'exécution des *Statuts* fut confiée aux soins de Florimond Robertet, greffier de l'Ordre, tandis que le chancelier de France, Antoine Duprat, fut chargé du *Traité d'Amiens* et du serment.

21 Le 4 octobre, François de Tournon, chancelier de l'Ordre, écrivait au grand maître que tout ce qui concernait l'Ordre avait déjà été envoyé par Robertet, à l'exception du livre<sup>52</sup>. Deux lettres du 8 octobre apportent des précisions<sup>53</sup>. Tournon avait envoyé quelqu'un à Paris, où était encore l'exemplaire. Au cas où celui-ci ne serait pas prêt, il proposait de donner le sien « qui ne sera pas couvert de veloux ». Robertet, de son côté, assura qu'il aurait le livre le lendemain et que Jean Breton serait dépêché auprès de Montmorency

pour le lui porter. On voit donc que tous les membres de l'Ordre, officiers et chevaliers, n'avaient pas des exemplaires identiques. D'autre part, la proximité entre la capitale et le lieu où résidaient alors le roi et la Cour, Compiègne puis Chantilly, fut vraisemblablement déterminante, dans ce cas précis, pour le choix du lieu d'exécution : en effet, le traité fut fait, lui aussi, dans la capitale. La réalisation de ce livre subit quelque retard, en raison notamment d'un défaut de la bulle d'or qui devait y être apposée. Montmorency devait s'en inquiéter : le roi promit d'insister auprès du chancelier Duprat, qui devait partir le lendemain pour Senlis<sup>54</sup>.

22 Duprat justifia son silence le 9 octobre, « arguant qu'il actendoye faire response aux lettres de Montmorency jusques a ce que la bulle d'or seroit preste et poursuivit que la bulle s'est trouvee mal faicte, d'autant que le sceau sortoit des cordeaulx ; elle a esté renvoyé a Paris pour la rabiller, et aussi le cayer pour l'illumyner<sup>55</sup> ». Trois lettres datées du même jour, l'une de Nicolas de Neufville, la seconde de Tournon et la dernière de Florimond Robertet, font état de cette préoccupation concernant le *Traité* et le serment<sup>56</sup>. En revanche, Robertet avait enfin reçu le livre de l'Ordre. Il fut prévu que Jean Breton partirait, même si les autres documents ne lui avaient pas été remis, et qu'on les ferait porter ensuite au grand maître<sup>57</sup>. Des instructions lui furent données le lendemain<sup>58</sup>. On ne sait si le chancelier parvint à tenir ses engagements à temps, la mission étant arrivée à Douvres le 14 octobre, mais le *Traité* fut bien envoyé en Angleterre où il est toujours conservé<sup>59</sup>.

23 Le manuscrit des *Statuts*, lui, conserve encore sa couverture de velours et porte à la fin de l'ouvrage, d'une autre main que celle du copiste, la mention « collacion faicte a l'original par moy, greffier de l'ordre monseigneur Sainct Michel. [*Signé* :] Robertet<sup>60</sup> ». Il est non seulement pourvu de nombreuses lettres ornées mais aussi d'une miniature placée après la table des *Statuts* et représentant une assemblée de chevaliers de l'Ordre. Il s'agit bien du matériau spécifié pour la production en série des *Statuts*. Il semble donc logique de penser que le terme « enluminé » se rapporte également à la réalisation d'une histoire, comme on peut en relever la présence dans l'exemplaire offert au roi d'Angleterre, lui

aussi sur parchemin et comportant la même teneur. Du reste, c'est aussi ce que confirme l'étude de la production subsistante des *Statuts* de cette époque à laquelle le nom d'Étienne Colaud a été systématiquement associé.

## LES MANUSCRITS HISTORIÉS DU RÈGNE DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>

- 24 Seize manuscrits et un feuillet volant des *Statuts* de l'Ordre ornés d'une miniature, réalisés ou achevés sous le règne de François I<sup>er</sup>, ont pu être recensés<sup>61</sup>. Quatre autres au moins ont disparu ou ont perdu leur miniature : deux étaient conservés au XIX<sup>e</sup> siècle à Cheltenham dans la collection de Sir Thomas Phillips, un troisième a brûlé en 1904 lors de l'incendie de la bibliothèque universitaire de Turin et un dernier, enfin, est à la bibliothèque municipale de Rouen<sup>62</sup>.

### Couverture et support

- 25 Deux livres ont conservé de façon certaine leur reliure originelle, dépourvue de décor comme de toute trace de fermoirs : l'un de ceux de la Bibliothèque nationale, le manuscrit français 19816, et celui conservé à Kew. Celle du premier est de la basane et du velours blanc subsiste à l'état de trame pour le second. Une troisième reliure pourrait aussi dater du règne de François I<sup>er</sup>, celle de l'exemplaire de Milan : un décor estampé à froid a été réalisé sur le veau brun et des trous attestent l'emploi de fermoirs aujourd'hui disparus. Du velours recouvre aussi les plats de deux exemplaires, ceux de Los Angeles et de Londres ; il n'est pas d'origine, mais peut-être traduit-il le premier type de couverture employé.
- 26 Le support utilisé pour tous ces manuscrits est le parchemin, de qualité variable, l'emploi du vélin tranchant avec celui de peaux parfois plus grossières. Bien qu'ils soient tous de format in-quarto, aucun des livres n'a exactement la même taille, le plus grand étant celui de Kew, les plus petits les manuscrits français 19815 et 19818 de la Bibliothèque nationale<sup>63</sup>. Le nombre de feuillets varie également de 36 à 68, disparité qui n'est pas uniquement tributaire du format,

mais aussi de la justification maîtresse et du nombre de lignes de réglure.

## Mise en page et contenu textuel

- 27 Tous les exemplaires portent une réglure faite à l'encre rouge, utilisant la ligne de tête comme linteau pour transcrire le texte à longues lignes, le nombre de celles-ci variant parfois au sein d'un même codex. L'encre utilisée est brune-noire ; le titre de la table toujours rubriqué, de même que celui des additions du 22 décembre 1476, sauf dans deux exemplaires de la Bibliothèque nationale, les manuscrits français 143 65 et 19816. Dans ce dernier pourtant, il a été souligné et porté en marge la mention suivante : « les lectres de l'adjonction qu'il fault esc[ripre]<sup>64</sup> en lectre rou[ge] ». L'écriture adoptée est en lettres de forme et, pour chaque volume, la transcription a toujours été confiée à une seule personne. Tous ces manuscrits observent, ou observaient à l'origine, la même organisation textuelle<sup>65</sup> : au début est placée la table, puis l'ordonnance de 1469 et enfin celle du 22 décembre 1476. Aucun ne comporte celle, complémentaire, du 24 décembre de la même année, mais il en est fait mention à la fin de la table du manuscrit français 19816, là aussi d'une écriture notariée, avec celle de Charles VIII et la bulle du pape Alexandre VI. Le serment de prévôt des cérémonies qui ne figure pas dans les *Statuts* a été ajouté en lettres de forme, mais d'un canon plus petit que le texte, à la suite de l'ordonnance de 1476<sup>66</sup>. La table est, dans tous les livres, bien distinguée de l'ordonnance de 1469 par un saut de page, voire par le passage d'un cahier à l'autre ; le texte de 1476 est, lui aussi, toujours retranscrit sur un autre feuillet que la section précédente, excepté le titre rubriqué, figurant parfois à la suite après quelques sauts de ligne.
- 28 Le texte comme la table comprennent 92 articles, le prologue de l'ordonnance de 1476 étant pris en compte comme l'un d'entre eux. Le contenu est le même, corrigé quand nécessaire<sup>67</sup>, mais la structure interne diffère. Dans onze volumes, certains articles ont fait l'objet de subdivisions bien marquées visuellement par un retour à la ligne ou un élément de décor secondaire.

29 Le contenu de certains paragraphes est rappelé en marge de deux livres. Dans le manuscrit français 19815, pour l'article 15, on trouve le mot « heresie » ; pour le dernier de l'ordonnance de 1469 (article 66), touchant notamment les exceptions aux clauses promulguées par Louis XI, « cas privilégiés », et enfin pour l'article 81 « imposition de l'habit ». Les annotations que l'on peut relever dans le manuscrit français 19816 sont plus fréquentes (articles 17, 18, 21, 23, 26, 29, 30, 41, 50, 79 et 88). Les articles sont numérotés en chiffres romains, à l'encre brune ou rouge, le plus souvent à gauche.

### **La décoration secondaire**

30 La technique employée pour les lettres ornées et les pieds-de-mouche est celle de la peinture couvrante. Le manuscrit français 19818 de la Bibliothèque nationale est très abîmé : les feuillets sont gondolés, l'encre n'est pas altérée, mais les couleurs de l'ornementation sont très estompées, laissant le support apparent. Il permet de constater que pour le décor secondaire, l'espace était simplement laissé en réserve et marqué par un fin trait vertical à l'encre, sans lettres d'attente ni indication se rapportant à la couleur.

31 Des pieds-de-mouche dorés sur champ bleu ou rouge sont utilisés dans tous les manuscrits, sauf dans le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale. Les petites lettres ornées marquent systématiquement les articles, dans le texte comme dans la table, exception faite, pour celle-ci, de l'exemplaire de Saint-Pétersbourg. Leur hauteur est, dans tous les livres, de deux unités de réglure ; celles marquant les subdivisions sont soit analogues, soit réduites de moitié. Sauf dans deux exemplaires, celui de Kew et le Smith-Lesouëf 76, elles sont de corps doré sur champ bleu rehaussé de fioritures blanches, ou de corps doré sur champ rouge orné de traits ou de motifs végétaux stylisés dorés. Dans le manuscrit de Kew, on retrouve cette alternance mais les lettres sur fond rouge ont été remplacées par d'autres à la parisienne, c'est-à-dire de corps rosé sur fond doré rehaussé de besants noirs et de fruits ou de fleurs. Dans le Smith-Lesouëf 76, seule la petite lettre ornée introduisant le premier article de la table est, elle aussi, dorée sur champ

bleu, toutes les autres étant de corps doré sur champ marron.

- 32 Le prologue des *Statuts* promulgué en 1469 est systématiquement introduit par une grande lettre ornée dont la taille peut varier de trois à huit unités de réglure. Il en va de même pour celui de 1476, excepté dans deux exemplaires, ceux de Moscou et Naples, où il est précédé, comme les autres clauses, d'une petite lettre ornée. Dans l'exemplaire de Kew, de grandes lettres introduisent aussi l'article succédant au prologue de chaque ordonnance. Ces grandes lettres procèdent de trois types. Certaines sont une reproduction à plus grande échelle des petites, celles de corps doré sur champ bleu, et dans le cas de l'exemplaire de Kew, celles à la parisienne, mais avec un traitement plus soigné (pl. I). Elles sont employées systématiquement dans les manuscrits français 14365 et Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale (pl. XI et XIII). On les trouve dans deux autres livres des *Statuts*, ceux de La Haye et de Kew, mais alternées cette fois, dans le premier avec un type de lettres qui l'isole des autres exemplaires, dans le second avec celles à la parisienne. Deux autres sortes de grandes lettres sont communes à douze exemplaires et au feuillet volant de Milan<sup>68</sup>. Les unes sont de corps rouge à décor rubané doré sur fond bleu rehaussé de fioritures azur et encadré d'un filet ; les autres ont un décor analogue, mais les couleurs sont inversées. On observe tantôt le recours unique à un de ces deux types, le plus fréquent étant les lettres de corps rouge<sup>69</sup>, tantôt leur combinaison<sup>70</sup>.
- 33 La grande lettre ornée introduisant le prologue de 1476 du manuscrit français 14361 comporte toutefois un décor isolé. Un écu aux armes de France sommé d'une couronne a été en effet porté sur son champ, une marque héraldique comparable à celles de deux des exemplaires réalisés sous le règne de Louis XI, dont celui du chancelier de l'Ordre<sup>71</sup>. Ce décor est à mettre en relation avec celui d'une grande lettre ornée de l'exemplaire de La Haye : le corps est bleu et semé de fleurs de lys dorées sur champ bleu agrémenté de fioritures dorées (pl. X et XIV).
- 34 De l'ensemble de ces observations se dégagent quelques indications. Plusieurs éléments sont communs à tous les

exemplaires historiés : le support utilisé, la mise en page adoptée avec la réglure à l'encre rouge et l'utilisation de la ligne de tête comme linteau, la distribution du texte, la transcription de celui-ci en lettres de forme et la présence d'éléments enluminés. Pour autant, aucun exemplaire n'est identique à un autre. Chaque volume se présente avec des caractéristiques particulières qui l'isolent des autres sur un, voire plusieurs aspects. Ainsi, le manuscrit français 19815 se distingue par la qualité du support employé, par le format de la page comme de la justification ; par contre, il s'apparente à d'autres exemplaires par l'ornementation et la structure du texte même. Les exemplaires de Moscou et Naples peuvent, eux, être rapprochés par l'absence de hiérarchie visuelle au sein des articles de la table comme pour la lettre ornée introduisant l'ordonnance de 1476. Tous les autres ont une structure commune, à savoir l'utilisation d'une grande lettre ornée pour le prologue des deux ordonnances. Ceux de Kew, La Haye, les manuscrits français 14361 et 14365 ainsi que le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale comme celui de Saint-Pétersbourg ont en outre tous les six une grande lettre ornée marquant le premier article de la table. Parmi eux, celui de Kew et le Smith-Lesouëf 76 se singularisent encore par l'emploi de petites lettres ornées particulières.

35 Si l'on considère en revanche le type des grandes lettres, on constate que les regroupements que l'on peut envisager ne sont pas tout à fait les mêmes. Les manuscrits français 14361, 19815, 19816 et 19818 de la Bibliothèque nationale, ceux de Londres, Milan, Naples, Oxford, Rouen, Saint-Pétersbourg et du Vatican ainsi que celui de Los Angeles et le feuillet volant de Milan sont, sur ce plan, très proches. Leurs grandes lettres ornées sont de même type que celle de l'exemplaire réalisé sous le règne de Louis XII pour Étienne Poncher<sup>72</sup>. Un second groupe rassemble le manuscrit français 14365 et le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale. Quant à ceux de La Haye et de Kew, ils emploient des lettres ornées de deux types.

36 On voit ainsi qu'en combinant ces différents critères, il se dégage un ensemble de neuf manuscrits qui, sur le plan de l'organisation et du type de décor secondaire, présentent une certaine homogénéité : les manuscrits français 19815, 19816

et 19818 de la Bibliothèque nationale, ceux de Londres, Los Angeles, Milan, Oxford, Rouen et du Vatican. Pour autant, ces regroupements ne sont pas systématiquement les mêmes lorsque l'on prend en compte les histoires.

## Les histoires

- 37 Chaque histoire, de pleine page, précède ou introduit les premiers mots de l'ordonnance de 1469. Dans la plupart des exemplaires, elle a été peinte au recto du premier folio du second cahier<sup>73</sup>. Parmi ceux-ci, seule celle du manuscrit de Milan (pl. XV) a été réalisée côté fleur, fait inhabituel, le côté de premier de chaque cahier présentant habituellement dans les codex consultés la face chair<sup>74</sup>. Dans les autres livres des *Statuts*, excepté le manuscrit français 19815 de la Bibliothèque nationale<sup>75</sup>, les miniatures sont placées tantôt sur le verso de l'avant-dernier folio, tantôt au recto du dernier folio du premier ou second cahier et se trouvent, de ce fait, sur le côté fleur<sup>76</sup>. La face employée se répercute sur les couleurs : appliquées côté chair, elles y perdent leur éclat.
- 38 Les dimensions extrêmes des miniatures, encadrement compris, dépendent de celles du codex même et varient donc dans des proportions importantes. Aucune n'est semblable ; en revanche, celles de la scène elle-même le sont quasiment dans trois exemplaires, ceux de Londres, de Milan et du Vatican. Ces histoires, comme les autres, ne sont pas pour autant transposables. La copie directe d'un dessin sur le parchemin par le biais d'une pointe sèche peut d'ailleurs être écartée : on ne distingue au revers des folios aucune trace qui traduirait l'emploi de ce procédé.
- 39 La miniature du manuscrit français 19818, en mauvais état de conservation, laisse par endroits apparaître le dessin sous-jacent réalisé à l'encre : pour le manteau d'un des chevaliers et celui du roi, par exemple, il indique quelques plis verticaux et le contour. Cette esquisse définit succinctement la place et la forme des éléments composant la scène comme l'encadrement et aucune indication de couleurs ne peut être relevée.
- 40 Le manuscrit français 19816 présente, quant à lui, des éléments étonnants. Sous le siège sur lequel est assis le personnage du premier plan à droite apparaît une jambe de

couleur rouge. La position originelle de l'homme, un genou à terre, a visiblement été modifiée et le tabouret ajouté ensuite. La teinte de la partie supérieure de son habit a également été accentuée. La scène a donc été remaniée lors de sa mise en couleurs. Un repeint a aussi été effectué sur l'un des carreaux du dallage, celui placé sur la cinquième bande horizontale en partant du trône. Le décalage ou l'oubli de l'application de couleur sur un des carreaux sont certes fréquents<sup>77</sup>, mais s'ils traduisent une facture hâtive, ils ne se répercutent jamais sur une bande entière qui scinde visuellement, comme ici, la scène en deux.

- 41 Toutes les histoires s'inscrivent dans un encadrement qu'accompagne un cartel de texte dans neuf d'entre eux, parmi lesquels six prennent la forme d'un rouleau<sup>78</sup>. L'encadrement imite dans tous les cas une architecture, tronquée en marge de petit fond dans celui de Moscou. Les colonnes, qui en constituent systématiquement les côtés, sont réparties de manière symétrique dans la majorité des manuscrits. Elles sont parfois ceintes en leur milieu par une bague annelée et peuvent être droites, quadrangulaires, renflées et enserrées dans une acanthe, jumelées, ou superposées. Deux types sont sans équivalents : la colonne torse qui figure dans le manuscrit de la bibliothèque Trivulziana et les troncs écotés enroulés dans le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale.
- 42 Les colonnes qui sont mises en couleur sont parfois rehaussées d'un filet ou de motifs végétaux stylisés dorés ou même, cas unique, de fleurs de lys dans le manuscrit de Los Angeles. Les chapiteaux des *Statuts* de Moscou sont les seuls à rappeler, par leur forme, l'ordre ionique. Les tailloirs de ceux de Kew tranchent, quant à eux, avec les autres qui ne sont pas taillés en biseaux.
- 43 L'entablement est droit, incurvé, ou en accolade, l'exemplaire, le Smith-Lesouëf 76, présentant une particularité : ce sont des dauphins, qui forment l'arc incurvé. Seule une combinaison est employée deux fois : celle des arcs accolés passant devant l'entablement droit dans le manuscrit français 14365 et dans celui de La Haye ; dans les deux cas, les écoinçons sont de marbre rouge. Les soubassements, sauf dans l'exemplaire de la bibliothèque

Trivulziana, sont tous droits et enrichis, comme les entablements, d'éléments décoratifs communs. Les seuls motifs singuliers de ce répertoire décoratif sont des soldats dans l'exemplaire de Moscou, un sphinx dans celui de Saint-Pétersbourg et des pattes ailées dans celui de Milan.

- 44 L'examen des couleurs amène à formuler d'autres rapprochements. L'or est employé exclusivement dans le manuscrit français 19816. Il est associé à une ou plusieurs teintes dans tous les autres. Parmi ceux-ci, le volume d'Oxford se singularise par la présence du noir. En revanche, les colonnes de Moscou et de Naples, de même forme, sont bleues et le cartel de texte est vert à l'endroit où il s'enroule. Un rapprochement similaire peut être établi entre le manuscrit français 14365 et le feuillet volant de Milan : le cartel est cette fois bleu, les colonnes vertes avec, dans le dernier, un peu de gris, tandis que du rouge imitant le marbre apparaît dans la partie supérieure de l'encadrement.
- 45 L'encadrement de Kew est le seul à être totalement symétrique, aucun détail ne venant rompre cette régularité qu'accentue l'utilisation massive de l'or. Toutefois, les différences les plus évidentes apparaissent dans le soin avec lequel il a été peint. L'absence d'ornements sur les colonnes se justifie par sa monumentalité, le relief parfaitement rendu du décor sculpté se suffisant à lui-même. La comparaison des dauphins posés sur l'entablement avec ceux de Moscou est assez parlante à cet égard (pl. I et III).
- 46 Toutes les histoires représentent un souverain entouré de chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, chaque personnage portant le collier, sauf dans le manuscrit français 19818 où il n'en subsiste aucune trace. Cet insigne est représenté dans une seule miniature, celle de Kew, tel qu'il fut conçu par Louis XI : des coquilles d'or reliées entre elles par des aiguillettes avec, en pendentif, la représentation du saint patron. Dans les autres scènes, tous les colliers sont constitués de deux rangées de coquilles, superposées dans neuf d'entre elles<sup>79</sup>, adossées dans les six autres<sup>80</sup> et, pour la plupart, jointes entre elles par la cordelière que François I<sup>er</sup> substitua aux aiguillettes. Toutefois, dans le manuscrit français 19816, les nœuds figurent encore bien distinctement, et ce sur chacune des deux rangées de chaînes

du collier<sup>81</sup>. Quant à l'image de l'archange, si elle est inscrite dans une médaille ronde dans un exemplaire, celui de Moscou, elle est elliptique dans les autres.

- 47 Bien que les vêtements ne soient pas ceux exigés pour une telle circonstance, la scène, qui se déroule toujours en intérieur, représente la tenue d'un chapitre. Dans dix exemplaires, cette pièce est percée de fenêtres, le plus souvent quatre dans le mur du fond, parfois deux. Dans l'exemplaire de Kew, la pièce s'ouvre sur une baie qui donne sur un paysage. Il n'y a aucune ouverture dans les cinq autres représentations.
- 48 Le roi est toujours assis sur un trône qui occupe le centre de la composition. Ce trône est, sauf dans le manuscrit français 14361, placé au sommet d'un emmarchement mais n'est jamais parfaitement identique. Il en va de même pour la représentation du roi. Celui-ci ne porte pas l'habit de cérémonie de l'Ordre mais le manteau héraldique doublé d'hermine, fendu, sauf dans l'exemplaire de Kew, sur l'épaule gauche et formant de l'autre côté de larges plis parfois remontés jusqu'au camail d'hermine fréquemment représenté. Dans deux exemplaires, le souverain porte simplement, sous le manteau, une robe<sup>82</sup> ; dans tous les autres y est ajouté un surcot. L'exemplaire de Kew est ainsi le seul où le roi ne tient pas la main de justice.
- 49 À l'exception des miniatures du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, de La Haye et de Moscou, le souverain est représenté imberbe, aussi est-il difficile dans la plupart des cas de l'identifier comme François I<sup>er</sup>. Dans l'exemplaire de Moscou, sa physionomie est unique. Son visage empâté, son cou massif, sa lèvre inférieure charnue et la mèche se détachant de sa chevelure que partage une raie de côté témoignent d'un souci de réalisme que l'on ne retrouve pas pour les deux autres monarques barbus. En revanche, dans l'exemplaire de Kew, il se singularise par un long nez busqué aux narines très allongées, des cernes marquant son regard dont les pupilles ont été peintes en bleu et une chevelure raide retombant en masse épaisse.
- 50 Dans les treize autres exemplaires, l'effigie royale paraît impersonnelle, reprise de manière récurrente avec des variantes que l'on peut aussi relever pour les chevaliers.

Seule est sans équivalent celle du manuscrit de La Haye fixant son regard vers le spectateur. La figure frontale du manuscrit français 14361 se retrouve, adoucie, dans le livre de Naples (pl. X et XVI), tandis que les autres sont toutes de biais. Le visage du monarque de l'exemplaire de Saint-Pétersbourg peut être rapproché du manuscrit français 14365 et du feuillet volant de Milan. Celui, plus allongé, le regard baissé et la chevelure retombant sur les épaules, est commun aux exemplaires de Londres, de Milan, d'Oxford, du Vatican, mais aussi au manuscrit français 19816. Le monarque du manuscrit français 19815 est une combinaison des deux types précédents.

- 51 Les chevaliers, quant à eux, sont vêtus de manteaux de tissu à encolure ronde ou en V, bordés et doublés soit de fourrure, soit de tissu, avec un ample collet rabattu ; les manches sont, le plus souvent, à brassards. Ces habits, tombant en général à mi-mollet, se raccourcissent jusqu'à atteindre la saignée du genou dans trois miniatures, celles de La Haye, Kew et Moscou. Dans les deux dernières, l'un des personnages porte aussi un mantelet pourvu d'une capuche. Le manuscrit français 19816 et celui de Los Angeles sont les seuls où certains chevaliers sont vêtus de manteaux fermés, dont les manches sont amples et longues, et qui retombent sur les pieds. Les chevaliers sont coiffés de barrettes dans la miniature du livre de Los Angeles, de bérets dans celles de La Haye et de Moscou, tandis que barrettes et toques sont mélangées ailleurs. La forme, carrée, de plusieurs couvre-chefs de l'exemplaire de Kew est singulière.
- 52 Dans le manuscrit français 19816, dix chevaliers sont assis sur des bancs, cinq de chaque côté. Cet agencement est isolé : dans tous les autres exemplaires, ils sont représentés debout, en nombre variable, disposés selon une ordonnance circulaire. On retrouve dix chevaliers dans les six livres dont la miniature ne comporte pas de cartel de texte<sup>83</sup>. Parmi les neuf miniatures où figure le début du prologue, on dénombre douze chevaliers<sup>84</sup> ou davantage.
- 53 Treize miniatures trahissent un même schéma de composition transposé de manière plus ou moins libre, comme en témoigne l'exemplaire de la collection Smith-Lesouëf pour le nombre de chevaliers. Dans huit d'entre

elles<sup>85</sup>, les chevaliers sont tous tournés vers le roi : ceux du premier plan sont représentés de trois-quarts dos et le visage de profil, ceux du second plan de trois-quarts face. Les exemplaires de Londres, de Milan, d'Oxford, du Vatican et le manuscrit français 19818 forment ainsi un ensemble très cohérent par le nombre et l'emplacement des chevaliers. Les cinq autres miniatures offrent davantage de variations. On peut cependant y déceler de nombreux points communs<sup>86</sup>.

54 Dans ces treize miniatures, les silhouettes des chevaliers sont aussi répétées ou inversées en fonction de leur emplacement, au sein d'une même miniature, mais aussi d'une miniature à l'autre. Les liens qui transparaissent entre elles, tant par le schéma général de composition que les attitudes, se confirment, malgré des différences de détail, lorsque l'on considère les physionomies. Les visages de profil se caractérisent tous par un front plat, un nez pointu et un menton saillant ; seuls varient l'aspect des cheveux et des barbes ou encore l'orientation du visage.

55 Pour autant, les visages de l'exemplaire de Los Angeles, dont les profils sont certes plus allongés et plats que dans les autres miniatures et les figures marquées par une bouche très étroite, ou deux chevaliers du manuscrit français 19816, les second et quatrième assis sur le banc de droite, trouvent certains équivalents dans le manuscrit d'Oxford. Dans les exemplaires de Kew et de Moscou en revanche, les types physiques relevés sont sans rapport avec les précédents. Dans le premier, les bouches placées assez bas sur le visage sont toujours finement dessinées et généralement un peu pincées, les nez, assez longs, se caractérisent par des narines marquées, les mentons sont étroits, légèrement fendus, et les paupières bien distinctes ; la structure générale y est cependant variée. Ce souci d'individualisation est encore plus net dans la miniature de Moscou avec, par exemple, les deux chevaliers placés à gauche de profil : le premier est marqué par un grand front plat et dégagé, un nez camus, un menton effacé et un cou massif, tandis que l'autre a le nez retroussé et un menton assez avancé. On peut encore comparer le visage juvénile du chevalier placé contre le trône et celui à la chevelure et à la barbe grisonnantes lui faisant pendant.

- 56 Dans douze des treize exemplaires déjà regroupés, la facture est plate et linéaire. Ainsi, le rendu des fourrures ou des manteaux se restreint-il, dans certains cas, à un seul aplat de couleur et à l'indication des plis. D'épais traits horizontaux, des hachures à l'encre parfois dorée, visent à restituer le volume du tissu en y parvenant avec plus ou moins de maladresse selon les exemplaires. Il faut, sur ce plan, isoler la miniature du manuscrit français 19815. On y retrouve l'importance du trait qui cerne chaque élément ainsi que la même manière de traiter les chairs par des lavis gris ou rosé et de fines hachures rouges, mais les caractéristiques énoncées pour les exemplaires précédents, typiques d'une production, sinon médiocre, au moins hâtive, ne peuvent guère s'appliquer à celle-ci. La manière dont la lumière provenant de gauche sculpte les visages comme les étoffes travaillées en camaïeux témoigne du soin apporté à son exécution. Le caractère plastique qui résulte de ce procédé tranche nettement avec les exemplaires précédents et doit être, en revanche, rapproché de la miniature de Kew.
- 57 Cette dernière et celle de Moscou, indiscutablement dues à deux artistes distincts, s'écartent radicalement des autres exemplaires par leur facture. La précision du dessin des visages et le traitement fondu des chairs ne se trouvent pas ailleurs ; ce sont aussi les seules où l'importance du trait est amoindrie au profit de l'utilisation de la couleur. Dans celle de Moscou, le bichon, les chevelures ou les barbes sont ainsi traités uniquement par des lavis successifs, sans qu'en soient indiqués les contours. Toutefois, excepté pour certains vêtements du premier plan dont la couleur, subtilement modelée, révèle la texture et le volume des étoffes, le rendu de la scène demeure, dans son ensemble, sans épaisseur. Dans celle de Kew, le traitement est homogène, les volumes sont travaillés par aplats successifs de même couleur, rehaussés parfois de fins traits verticaux ou obliques, la déformation des fleurs de lys le long des plis du manteau héraldique est prise en compte et contribue à restituer le relief des éléments, tout comme le principe de la baie s'ouvrant sur un paysage.
- 58 Les couleurs communément utilisées dans tous les manuscrits sont l'azur, le gris tirant parfois sur le violet, le

noir, l'or et le rouge. D'emblée, un groupe de sept manuscrits se dégage, caractérisé par l'emploi de cette palette, de façon exclusive dans deux d'entre eux, et associée à un vert franc dans les cinq autres<sup>87</sup>87. La miniature de Kew se particularise par l'équilibre de l'or, du rouge et de l'azur auxquels se mêle le vert de quelques manches et du paysage, et par l'intensité des coloris, ce qui vaut aussi pour le manuscrit français 19815. Dans celui-ci, toutefois, la combinaison du vert, de l'orange et du violet est sans équivalent. La miniature de Moscou tranche par sa tonalité assourdie, utilisant notamment du bleu-gris et des teintes froides. Or, ce sont aussi les trois livres qui se singularisent par la facture ou le soin apporté lors de leur exécution.

- 59 Parmi les sept exemplaires restants, celui de Los Angeles, dont le rouge de la courtine ne se retrouve pas ailleurs, se singularise aussi par son sol dont les carreaux adoptent une teinte vert-bleu. Les six autres manuscrits<sup>88</sup> se distinguent à la fois par une palette plus claire et plus variée et, souvent, des couleurs peu soutenues, à mi-chemin entre le coloriage et l'enluminure.

### **Possesseurs et éléments de datation**

- 60 Le contenu textuel, les inscriptions ou le décor porté sur certaines courtines, la forme du collier représenté, comme certaines annotations, permettent d'établir que les 18 miniatures ont été réalisées ou achevées sous le règne de François I<sup>er</sup> et même après septembre 1516. L'exemplaire de Kew, offert à Henri VIII à l'automne 1527, est le seul qui puisse être mis en relation avec des sources qui non seulement éclairent les conditions de sa réalisation, mais donnent aussi, de ce fait, une date précise.
- 61 Pour la plupart des autres exemplaires, on ne peut guère avoir recours qu'à l'étude des costumes et tenter de proposer, ainsi, une chronologie relative, qui l'est d'autant plus que l'on ne peut donner la réalisation de toutes les miniatures à un seul exécutant. Des marques héraldiques, des annotations portées sur quelques exemplaires fournissent bien des éléments de datation, mais leur interprétation demeure délicate.

## Les marques héraldiques

- 62 Le corps bleu de la lettre ornée située sur le cartel de texte de la miniature de La Haye est semé de fleurs de lys dorées ; le prologue des additions du manuscrit français 14361 est, lui, introduit par une lettre dont le champ porte un écu couronné et armorié « de France ». De toute évidence, ce décor a été conçu en même temps que l'ensemble du codex : aussi serait-il tentant d'y voir l'indication d'un possesseur royal, en l'occurrence François I<sup>er</sup>. Toutefois, l'hypothèse ne peut guère être retenue dès lors que ce décor se retrouve dans deux exemplaires.
- 63 En revanche, les marques héraldiques qui ont été apposées dans trois livres des *Statuts* et leur emplacement laissent penser qu'elles ont été peintes à la demande sinon du récipiendaire, du moins d'un possesseur<sup>89</sup>. Le cas de celui autrefois à Cheltenham montre toutefois combien ces marques doivent être interprétées avec prudence. Durrieu, qui le consulta, identifia celles peintes sur le feuillet de garde comme étant celles de la famille du Bellay et en conclut ensuite qu'il s'agissait de celles du chevalier de l'Ordre auquel fut offert le livre<sup>90</sup>. La courtine de la miniature étant semée de F sommés d'une couronne, une réalisation durant le règne de François I<sup>er</sup> s'imposait, mais la fourchette de datation que Durrieu propose pour la série officielle des *Statuts*, à savoir les douze ou treize premières années du règne, ne s'accorde pas avec les documents dont on dispose sur la famille du Bellay. Le premier membre à avoir été reçu dans l'Ordre fut en effet Guillaume, qui, selon d'Hozier, aurait été nommé entre le 31 août et le 9 décembre 1541, date à partir de laquelle il porta le titre de chevalier de l'Ordre<sup>91</sup>. Un mandement de paiement daté du mois de mars 1542 relatif à la fourniture par les orfèvres Robert et Pierre Mangot de quatre colliers, dont l'un pour le seigneur de Langey, confirme d'ailleurs une nomination récente<sup>92</sup>. La datation du manuscrit doit donc être avancée, à moins que les armes n'aient été rajoutées ultérieurement par un autre possesseur.
- 64 Pour les deux autres exemplaires en revanche, celui de Moscou et le manuscrit français 19818, on est davantage

incité à penser que les armoiries du chevalier, entourées du collier de l'Ordre, sont bien celles du récipiendaire du livre.

65 L'hypothèse est en tous cas confirmée pour le manuscrit français 19818. Dans celui-ci, le verso du second feuillet de garde originel<sup>93</sup>, faisant face à la table, est occupé par un écu aux armes de Montmorency, « d'or à la croix de gueules cantonné de seize alérions [d'azur]<sup>94</sup> ». Cet écu, timbré d'un heaume de profil, cimé d'une tête de chien courant et entouré du collier de l'Ordre, est supporté par deux griffons retenant dans leurs becs un phylactère bleu sur lequel court l'inscription « dieu aide au PR[EMIER]<sup>95</sup> CRETIEEN ». En bas, un phylactère rose porte la devise « APLANO[S] ». Or, aux armoiries, au cri et à la devise de la famille Montmorency s'ajoute l'inscription figurant sur le feuillet de garde : « pour monseigneur de Montmorency ». On ne peut cependant savoir s'il s'agit de Guillaume ou de son fils Anne, comme cela a pu être proposé<sup>96</sup>, rien ne les distinguant l'un de l'autre au niveau héraldique<sup>97</sup>. La date de nomination de Guillaume peut être située entre 1515 et février 1517<sup>98</sup>. Anne, lui, aurait été nommé en août 1521 ; il portait en tout cas ce titre au mois de septembre 1522<sup>99</sup>. Aussi peut-on situer la réalisation de l'exemplaire entre 1515 et 1521 s'il a bien été remis lors de la nomination.

66 Un problème analogue se pose pour l'exemplaire de Moscou dans lequel un lion et un griffon se tenant sur un sol verdoyant soutiennent un écu armorié « de sable à la croix d'or brisé en chef d'un lambel à trois pendants de gueules », timbré d'un heaume au tiers, cimé d'une tête de lion dans un vol et entouré du collier de l'Ordre. Ces armes sont celles de la famille d'Albon brisées de Saint-André. Bien que peintes sur un feuillet ajouté, il ne peut s'agir que de celles de Jean ou de son fils, Jacques, au décès duquel, en 1568, s'éteignit cette branche ; or, tous deux furent nommés chevaliers sous le règne de François I<sup>er</sup><sup>100</sup>. Jean le fut en septembre 1530<sup>101</sup>. Les supports placés autour de l'écu, un lion et un griffon, sont ceux qu'il avait adoptés systématiquement sur ses sceaux et ses jetons jusqu'à sa mort, survenue en 1550<sup>102</sup> ; toutefois, la physionomie du souverain représenté sur la miniature, en l'occurrence François I<sup>er</sup>, n'est pas attestée ailleurs avant 1532. Les sceaux et cachets de Jacques, tous

postérieurs à 1547, ne présentent pas de supports<sup>103</sup>, mais on ne peut pour autant exclure totalement qu'il s'agisse de son exemplaire. Le premier acte dans lequel il prend le titre de chevalier datant de mars 1542<sup>104</sup>, la fourchette de réalisation de l'exemplaire peut donc être située entre 1530 et 1542.

### *Les annotations*

- 67 Les annotations sont, elles aussi, parfois difficiles à interpréter. Le feuillet de garde du livre du Vatican porte une signature du XVI<sup>e</sup> siècle, « Loys d'Orléans ». Louis d'Orléans, duc de Longueville, fut nommé durant les festivités de la Saint-Michel de 1527 qui eurent lieu à Compiègne<sup>105</sup>. Faute d'avoir retrouvé une signature autographe ou même un livre ayant appartenu à ce duc de Longueville, il est difficile d'être assuré de l'identification<sup>106</sup>. Si l'on compare les costumes de la miniature, notamment leur longueur, avec ceux représentés dans l'exemplaire offert la même année à Henri VIII, force est de constater que l'hypothèse est fragile. Les annotations que comportent deux autres exemplaires, le manuscrit français 19816 et le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, paraissent, en revanche, des pistes exploitables.
- 68 Celles du Smith-Lesouëf 76 ont été placées, comme dans l'exemplaire précédent, sur le bifeuillet de garde du contreplat supérieur. Il s'agit d'un texte en vers, transcrit d'une écriture du XVI<sup>e</sup> siècle, dont subsiste partiellement le titre : *Complainte et [...]*<sup>107</sup> *Languedoc*. L'auteur, anonyme, y fait l'éloge d'un homme qui fut, comme l'indique l'épithète par laquelle s'achève le poème, « l'aymé de tout gent, de Languedoc le bon regent, qui la gouverna sans reproche ». Le texte ne livre pas le nom de ce personnage, mais il contient des éléments permettant de l'identifier<sup>108</sup>. Il s'agit d'un chevalier de l'ordre de Saint-Michel (« en son col porta l'Ordre »), issu de la maison de Clermont<sup>109</sup>, père de famille et mort assez jeune<sup>110</sup>. C'était un militaire « qui jadis feist trambler les ennemys de France par la mer, celui qui fist maint nobles evertuer tant qu'on a veu des Espaignolz tuer et plusieurs prandre ». Il se serait notamment illustré en Languedoc, par la capture d'un homme, se prétendant « roi

des juifz », et par la protection qu'il assura à la ville de Narbonne menacée par les Espagnols.

- 69 L'identification de ce seigneur de Clermont apparaît, au premier abord, délicate en raison du terme « gouverneur » du Languedoc qui, davantage que celui de « regent » employé dans l'építaphe, le désigne dans le texte à plusieurs reprises<sup>111</sup>. Le gouvernement de cette province, confié aux princes de la maison de Bourbon du règne de Louis XI à la défection du connétable, revint ensuite à Anne de Montmorency en 1526<sup>112</sup>. La famille de ce dernier en resta titulaire jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, excepté durant la disgrâce dont Anne fit l'objet à la fin du règne de François I<sup>er</sup>. Or, aucun de ceux qui exercèrent alors cette charge n'appartenait à la famille de Clermont<sup>113</sup>. En revanche, plusieurs membres de la famille de Clermont-Lodève furent lieutenants-généraux en Languedoc, c'est-à-dire qu'en l'absence du gouverneur, ils assumaient les responsabilités de celui-ci<sup>114</sup>. Parmi eux, c'est Pierre de Clermont-Lodève qui paraît le mieux correspondre au héros de la *Complaincte*, qu'il s'agisse de sa situation familiale ou de son action militaire<sup>115</sup>.
- 70 Fils puîné de Tristan, mort à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et de Catherine d'Amboise, il était encore sous tutelle lorsqu'il succéda à son frère Louis en 1501. En 1525, il exerçait la fonction de lieutenant du roi en Languedoc. Il fut nommé lieutenant-général du gouverneur l'année suivante, par lettres enregistrées au mois de mai 1526, en même temps que celles d'Anne de Montmorency. Ce dernier ayant reçu la même année la charge de grand maître, ce fut Pierre de Clermont-Lodève qui assura de fait la protection du Languedoc<sup>116</sup>. Dès sa prise de fonction, il eut à faire face aux raids barbaresques puis, en 1529, aux navires d'André Doria, après que celui-ci eut abandonné François I<sup>er</sup>. Parallèlement, la menace que représentait l'Espagne le conduisit à engager une campagne importante de réfection ou de construction de fortifications, notamment à Narbonne, ville où il résidait fréquemment<sup>117</sup>. L'échec de l'offensive de Charles Quint en 1536 témoigne de l'efficacité de son action en ce domaine. Il procéda aussi, sur la demande de Montmorency, à l'arrestation de tous les étrangers venant ou se rendant en Espagne, avec un zèle que le gouverneur finit par lui

reprocher<sup>118</sup>. En effet, parmi les hommes retenus en détention figuraient des marchands, des pèlerins de Saint-Jacques, mais aussi un nonce du pape ou encore un homme se prétendant roi de Jérusalem, le « roi des juifz » du poème, qui ne pouvait payer sa rançon.

71 Un mandement de paiement daté de la fin du mois de janvier 1530 relatif à la fourniture d'un collier de l'Ordre délivré au « seigneur de Clermont, lieutenant au gouvernement au pais de Languedoc, lequel seigneur de Clermont [le roy] a depuis naguieres fait et cree chevalier de sondict Ordre, [...] pour lui servir audit etat parce que depuis sa nomination au dit Ordre, il n'avoit point eu de grand collier<sup>119</sup> », indique que sa nomination comme chevalier était récente. À sa mort, survenue durant l'hiver 1536, il exerçait, outre la charge de lieutenant-général de Montmorency, celle de sénéchal de Carcassonne qui lui avait été octroyée en 1533, et celle de gouverneur d'Aigues-Mortes<sup>120</sup>. Son décès peut être situé entre le 27 octobre 1536, jour de la fin des états ordinaires tenus à Montpellier auxquels il assista, et le 20 décembre suivant, date à laquelle les lettres de nomination d'Antoine de Rochechouart comme lieutenant-général du gouverneur de Languedoc furent enregistrées<sup>121</sup>. Marié en mai 1514 avec Marguerite de La Tour, qui lui survécut jusqu'en 1572, il eut dix enfants<sup>122</sup>.

72 Compte tenu de la présence du poème, il paraît établi que le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale est passé entre les mains d'un membre de la famille de Pierre de Clermont. Un de ses enfants, François, fut nommé chevalier de l'Ordre par Charles IX<sup>123</sup>. Il semblerait qu'un autre de ses fils, Guy, mort en 1544, l'ait été également sous le règne de François I<sup>er</sup> : il en porte la qualité dans un acte postérieur à son décès<sup>124</sup>. Il pourrait donc s'agir de son exemplaire. Mais que Pierre lui-même en ait été le récipiendaire est également envisageable ; un de ses descendants a pu y transcrire après son décès cet éloge posthume. Un élément plaide en faveur de cette hypothèse : plusieurs détails de la miniature, comme la présence des plumes ornant les coiffes ou le raccourcissement des vêtements, correspondent en effet à une réalisation autour de 1530, ce qui s'accorde bien avec la nomination de Pierre, tandis que celle de Guy ne peut pas

raisonnablement être située avant les années 1540 (pl. XIII<sup>125</sup>).

- 73 Les annotations figurant dans le manuscrit français 19816 sont de diverses natures. Les mentions marginales se rapportant à la mise en page du texte conduisent à faire remonter une partie de l'exécution avant le règne de François I<sup>er</sup>. Si ce volume comportait bien, après corrections, 92 articles comme tous les autres exemplaires du règne de François I<sup>er</sup>, sa numérotation originelle en comptait en effet 98. Or, ce nombre est celui attesté à la fin du règne de Louis XII, comme en témoigne l'édition des *Statuts* imprimée par Guillaume Eustache en 1512. Les indications s'adressant au copiste ayant été suivies dans tous les autres exemplaires, la transcription du texte du manuscrit français 19816 est donc la plus ancienne. Elle s'apparente à une maquette textuelle, mais les autres caractéristiques matérielles de ce manuscrit indiquent qu'il ne fut pas cantonné à ce seul rôle : la décoration a été achevée, le volume couvert, comme en témoigne la reliure originelle, et d'autres annotations y ont été ajoutées.
- 74 Plusieurs indices laissent penser que le décor aurait, lui aussi, été commencé sous le règne de Louis XII. La typologie de la décoration secondaire est attestée dans certains des *Statuts* du règne de François I<sup>er</sup>, mais également sous Louis XII avec l'exemplaire du chancelier de l'Ordre, Étienne Poncher<sup>126</sup>. Surtout, le remaniement dont la miniature, qui n'a pas d'équivalent dans le groupe des *Statuts*, a fait l'objet semble correspondre à une exécution en deux temps, à savoir la modification d'une histoire laissée inachevée après un changement de règne. D'ailleurs, si les coquilles sont réparties sur un double rang, les aiguillettes figurent encore bien distinctement entre celles-ci. La miniature n'a donc pu être achevée avant septembre 1516, date à partir de laquelle les aiguillettes furent changées en cordelières et les coquilles doublées. C'est, enfin, l'une des deux miniatures où certains costumes tombent encore jusqu'aux pieds. Ce serait donc à la fois la seule histoire qui nous soit parvenue du règne de Louis XII et la plus ancienne de celle du règne de François I<sup>er</sup>. Or, à en croire les autres annotations et à en juger par le type de couverture, il semble que le destinataire ait été le

prévôt des cérémonies : ce pourrait donc être Gabriel de La Châtre, qui bénéficiait de cet office depuis 1513 et auquel succéda en 1538 son fils Joachim.

- 75 Si l'on reprend l'ensemble des observations formulées, on ne peut retenir que quatre volumes parmi les huit abordés, pour lesquels les éléments paraissent suffisamment fiables pour considérer qu'ils fournissent un *terminus postquem* plus précis que celui de 1516, un *terminus ante quem* ou, à défaut, une fourchette de datation. Il s'agit, avec le manuscrit français 19816, du manuscrit français 19818 – autrement dit l'exemplaire Montmorency – qui aurait été réalisé, *a priori*, avant septembre 1521, du Smith-Lesouëf 76 de la famille Clermont-Lodève, vers 1530, et enfin de celui de Moscou, de la famille d'Albon, entre 1532 et 1542. À ces livres vient s'ajouter évidemment celui de Kew offert à Henri VIII en 1527.
- 76 Avancer une datation de réalisation pour les douze autres miniatures se révèle plus complexe : l'absence de repères oblige en effet à se baser uniquement sur la longueur des vêtements et des chevelures ou sur d'autres détails, indices qui demeurent faibles lorsqu'ils sont seuls pris en compte.
- 77 Sauf à supposer une copie littérale tardive, ce qui ne peut être écarté pour l'exemplaire du Vatican qui porte la signature de Louis d'Orléans, il y a tout lieu de penser que les rapprochements les plus étroits que présentent certaines de ces douze miniatures avec celles des cinq exemplaires précédents indiquent une réalisation proche dans le temps. La chronologie que l'on peut établir en recourant à ces comparaisons demeure donc tributaire des éléments de datation, parfois imprécis, de ces cinq exemplaires. Ainsi, la première observation qui s'impose lorsqu'on se livre à l'examen minutieux du style des costumes est que la réalisation de l'ensemble des miniatures peut être fixée entre celle du manuscrit français 19816, achevée après septembre 1516, et celle de l'exemplaire de Moscou que l'on ne peut faire remonter avant 1532.
- 78 La miniature de l'exemplaire de Los Angeles serait, après celle du manuscrit français 19816, la plus ancienne : elle est, avec cette dernière, la seule où certains costumes tombent encore jusqu'aux pieds. Celles de Londres, de Milan,

d'Oxford, des manuscrits français 14361 et 19815 ainsi que du Vatican sont celles qui présentent le plus de similitudes avec le manuscrit français 19818 réalisé au plus tard vers 1521 : la longueur des manteaux, à mi-mollet, est comparable, comme l'est aussi celle des chevelures, située à hauteur d'épaule. Mais l'état de conservation rend impossible de statuer sur le type de collier de l'Ordre qui y était figuré. Or, parmi ces six miniatures, on peut constater que celle du manuscrit français 19815 se distingue des cinq autres par la médaille elliptique figurant au bas du collier : aussi ce détail paraît indiquer pour celle-ci une réalisation postérieure, sinon au manuscrit français 19818, au moins aux cinq autres. Cette hypothèse semble confirmée lorsque l'on constate que l'on trouve encore combinés les deux types de pendentifs dans deux miniatures, celles du manuscrit français 14365 et du feuillet volant de Milan, et que la coiffure du souverain y est également plus courte que dans toutes celles énumérées précédemment.

79 La médaille elliptique, le raccourcissement des manteaux des chevaliers, la variété introduite dans les postures des personnages placés au premier plan combinée à la présence de bouche-trous du second plan dans les trois miniatures restantes, celles de La Haye, Naples et Saint-Pétersbourg, apparaissent comme autant d'indices trahissant une exécution postérieure à la captivité de François I<sup>er</sup>. Les singularités que présentent par leur composition et leur facture les miniatures de l'exemplaire de Kew réalisé pour Henri VIII en 1527 et de celui, plus tardif, de Moscou, empêchent de proposer une datation précise, à laquelle se prête davantage celle du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, réalisée vers 1530. L'« histoire » de La Haye peut indiscutablement être située à une date proche de cette dernière, peut-être même de peu postérieure : ce sont les deux exemplaires où le roi, bien qu'impersonnel, porte une barbe peu fournie ; en outre, les coiffes de certains chevaliers dans l'exemplaire Clermont, de tous dans celui de La Haye, sont pourvues d'une plume, détail qui ne se retrouve quantitativement comparable que dans l'exemplaire de Moscou, le plus tardif. On ne peut pour les deux autres miniatures, celles de Naples et Saint-Pétersbourg, où le roi

est encore imberbe, situer autrement leur réalisation qu'entre 1526 et 1530. S'il apparaît tentant de rapprocher chronologiquement la première en raison de la présence du chien, mais surtout de sa posture, du manuscrit de Kew et la seconde en raison de la présence d'une plume, avec l'exemplaire Smith-Lesouëf 76, ces arguments restent fragiles.

## LES ENLUMINEURS DES STATUTS

80 En considérant l'ensemble des aspects des manuscrits, on ne peut donc pas parler d'une production homogène. Aucun livre n'est en effet identique à un autre, si l'on prend en compte à la fois l'examen codicologique, la décoration secondaire et la miniature. Cependant, de cette diversité, plusieurs groupes se dégagent, isolant deux manuscrits, tandis que l'on peut rapprocher les autres exemplaires sous divers rapports.

### Les manuscrits isolés

81 Les deux manuscrits isolés parmi les dix-sept historiés et localisés sont ceux de Kew qui fut offert à Henri VIII et de Moscou qui appartient à Jean ou Jacques d'Albon. Leurs singularités respectives sont en effet trop nombreuses pour considérer qu'ils présentent les caractéristiques d'une production en série.

#### *Le manuscrit d'Henri VIII*

82 Cet exemplaire a conservé sa couverture de velours, tissu documenté comme étant employé pour les exemplaires des chevaliers fournis en 1523 et certainement à d'autres occasions, comme l'induit la proposition du chancelier de l'Ordre, François de Tournon, proposant le sien en dépit de sa couverture différente<sup>127</sup>. Mais le format et le nombre important de feuillets l'isolent de tout élément de comparaison avec les autres manuscrits. Il en va de même pour la décoration secondaire, les lettres à la parisienne n'étant pas employées ailleurs.

83 La miniature elle-même présente trop de spécificités sous le rapport à la fois de son traitement, de sa composition ou

encore de ses types de visages pour pouvoir être rapprochée de celles ornant les *Statuts* produits en série sous le règne de François I<sup>er</sup> (pl. I). L'encadrement avec ses dauphins affrontés composant l'entablement, ses lourdes colonnes et ses chapiteaux dont les tailloirs sont biseautés ne trouve aucun équivalent. Dans la scène elle-même, la pièce est la seule à être percée seulement d'une baie, et l'attitude du souverain est aussi unique, particularité à laquelle vient s'ajouter l'absence de la main de justice. La répartition des chevaliers, en revanche, est semblable dans les manuscrits de Moscou et de Los Angeles.

84 Surtout, la présence de certaines silhouettes qui se retrouvent dans d'autres exemplaires présentant, eux, les caractéristiques d'une production en série, s'avère troublante. Les deux personnages du premier plan, cantonnés le long des colonnes, tournés de trois-quarts vers le spectateur, le bras levé à hauteur de poitrine, se reconnaissent ainsi au même endroit dans le manuscrit français 19815 et, à gauche, dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg, le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale ou encore celui de La Haye (pl. XIII et XIV). De même, l'homme de dos, toujours au premier plan, est une réplique inversée de celui de Saint-Pétersbourg et de La Haye et la paire de chevaliers au second plan, le visage penché l'un vers l'autre, l'un pointant son index vers son voisin, rappelle celle du Smith-Lesouëf 76.

85 La récurrence de ces personnages ne peut pour autant s'expliquer par l'intervention d'un enlumineur participant à la production en série, tant la facture et le traitement ne correspondent à rien de ce que l'on connaît au sein de ces exemplaires des *Statuts*. De toute évidence, ici, l'historieur s'écarte des représentations stéréotypées des chevaliers en variant la structure des visages ; cela est encore plus vrai pour celui du souverain, de trois-quarts, plein, accentué par une mâchoire carrée, pourvue d'une bouche étroite et pincée, d'un nez assez épais et long, qu'on ne retrouve pas ailleurs. La représentation précise du collier de l'Ordre tel qu'il fut institué par le fondateur même est aussi unique. On peut encore évoquer la façon propre à cet exécutant de rendre le volume en prenant en compte, par exemple, la déformation

des fleurs de lys en fonction des plis du manteau héraldique du souverain, ou encore de travailler par aplats successifs de plusieurs tonalités d'intensités variables.

86 Que l'on ait fait ici appel à un exécutant différent de ceux employés habituellement peut s'expliquer à la fois par le destinataire de l'exemplaire comme par les conditions particulières de la commande qui, ponctuelle, devait en outre être réalisée dans un délai très court. Cependant, il convient de noter que l'on prit bien soin de vérifier la teneur textuelle, comme l'atteste la collation de Robertet, et que l'on montra vraisemblablement à l'historieur le type de composition dont il devait s'inspirer.

87 Il faut pour s'en rendre compte recourir à une autre miniature, celle ornant un exemplaire de la *Création du collège des notaires et secrétaires du roi* conservé à la Bibliothèque nationale, le manuscrit français 25137. En 1465 puis en 1482, Louis XI confirma par édit la création de cette confrérie érigée sous le règne de Charles V. Anoblis par Charles VIII en 1485, les notaires et secrétaires du roi virent leurs privilèges maintenus par François I<sup>er</sup> et renouvelés par son successeur. L'exemplaire étudié ici ne contient que l'ordonnance de Louis XI, tandis que d'autres exemplaires historiés, qui ont pu être recensés, comportent parfois les additions postérieures. L'un, aujourd'hui détruit, conservé à Saint-Pétersbourg en 1938, datait du règne de Louis XII et montrait le roi en présence des notaires agenouillés<sup>128</sup> ; un autre, dans la collection Smith-Lesouëf de la Bibliothèque nationale, dont l'une des miniatures porte un chronogramme de 1546, ne fut pas achevé avant 1550<sup>129</sup> ; un quatrième, à la bibliothèque de l'Arsenal, datant du règne d'Henri II, représente une séance de l'audience du sceau<sup>130</sup>. La miniature du Smith-Lesouëf 81 datée de 1546 présente, au niveau de la composition, des analogies avec les histoires des *Statuts* réalisés sous le règne d'Henri II, les notaires étant assis autour du roi et un scribe se substituant au chancelier de l'Ordre assis au premier plan ; par contre, celle qui orne le manuscrit français 25137 se rapproche étroitement de la plupart de celles des *Statuts* produits en série mais aussi, sous d'autres rapports, de celle de l'exemplaire de Kew. Aucun élément ne permet de situer précisément sa date de

réalisation, sinon le style des vêtements qui correspond bien à la mode des années 1520-1530.

- 88 La miniature qui a été peinte sur le côté chair a subi de nombreuses altérations, mais son état de conservation n'empêche pas pour autant de juger de sa facture et de sa composition (pl. II). La répartition des personnages, trois de part et d'autre au premier plan, davantage au second plan, fait directement référence à celle relevée dans les exemplaires des *Statuts* produits en série, notamment avec ceux où l'on recense au minimum douze chevaliers, ceux-là mêmes où l'on relève aussi la présence d'un cartel de texte. Des similitudes précises peuvent être relevées, pour certains personnages, avec le manuscrit français 19815 (pl. IX). En revanche, le trône et la silhouette du monarque sont repris, inversés, dans les *Statuts* de Kew, à cette seule différence que les plis du manteau sont plus arrondis. Surtout, la physionomie du visage lui-même n'est qu'une version empâtée et grossière de celui du souverain de ces *Statuts*.
- 89 Or, lorsque l'on compare les traits des deux figures du souverain (pl. I et II) avec la description qu'en donna en 1482 le contemporain de Louis XI, Jean Bourré, trésorier, à Colin d'Amiens pour la fourniture d'un patron d'une statue destinée au monument funéraire du roi pour l'église de Notre-Dame de Cléry, force est de constater que ces caractéristiques s'y appliquent précisément<sup>131</sup>. La physionomie correspond aussi au témoignage matériel d'un portrait du roi Louis XI d'après un dessin perdu de Jean Fouquet mais dont une copie du XVI<sup>e</sup> siècle est conservée dans le manuscrit Clairambault 1242 de la Bibliothèque nationale. Celle-ci reprendrait le patron initialement prévu pour l'effigie royale du tombeau de Cléry avant qu'il ne soit ensuite confié à Colin d'Amiens : on y retrouve bien la mâchoire carrée, le nez long, fort et la bouche pincée qui distinguaient Louis XI<sup>132</sup>. Dans le cas précis de la miniature de la *Création du collège des notaires*, il semble normal que l'on ait représenté le roi à l'initiative de la confirmation du collège, Louis XI en l'occurrence. Inversement, ce rapprochement confirme, pour les *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel de Kew, que l'on a délibérément peint pour Henri VIII le fondateur de l'Ordre et non le roi régnant. Avec

cette constatation s'éclaire aussi la représentation exacte des colliers sur cette miniature tels qu'ils furent décidés par Louis XI.

90 Il semble possible d'avancer que l'on a sans doute fourni un portrait de Louis XI à l'historieur des *Statuts* de Kew. Les rapprochements, que suscite la comparaison entre la miniature de la *Création du collège des notaires* (manuscrit français 25137) et des *Statuts* de Kew avec les exemplaires produits en série, montrent aussi que l'on a donné à l'enlumineur des *Statuts* un modèle, sans quoi on ne s'expliquerait pas qu'elle soit reproduite de façon aussi proche dans la scène de la *Création du collège des notaires*, qu'il s'agisse de la distribution ou des physionomies générales. En effet, le type physique des visages des notaires représentés autour du roi dans la *Création du collège des notaires* est la reproduction exacte de ceux des chevaliers de l'Ordre de l'exemplaire de Kew. On y retrouve systématiquement, en dépit d'un souci de variation, ces nez très prononcés au niveau de leur extrémité, ces bouches étroites et ces mentons fendus qui ne peuvent s'expliquer autrement que par un recours à un dessin commun. La miniature qui orne la *Création du collège des notaires*, même si l'on prend en compte l'altération qui la caractérise, ne peut indiscutablement être donnée à un même exécutant. Non seulement la facture est extrêmement plate, mais surtout la gamme chromatique, employant ici des teintes essentiellement brunes, noires et violettes, ne peut guère être comparée avec celle de l'exemplaire de Kew. Que l'on soit donc, dans ce cas précis, en présence d'une composition fournie par l'exécutant des *Statuts* de Kew à un autre enlumineur qui l'aurait mise en couleurs semble donc l'hypothèse la plus probable.

91 Les observations formulées amènent en tous cas à constater que l'on ne laissa certainement pas à l'enlumineur de l'exemplaire offert à Henri VIII une entière liberté, sinon dans la distribution des personnages et dans les motifs de l'encadrement architectural. Quant à l'artiste qui l'a exécuté, documenté à Paris en 1527, il y était certainement installé à demeure car il travailla aussi pour le clergé parisien.

- 92 Le couvent des Mathurins, dit aussi des Trinitaires, possédait autrefois un missel qui lui aurait été offert par Nicolas Musnier, régent en la faculté de décret et général de l'Ordre de 1510 à 1541<sup>133</sup>. Le manuscrit, aujourd'hui conservé à la bibliothèque Mazarine<sup>134</sup>, porte au bas du premier feuillet la devise et les armes de l'Ordre. Une autre main que celle du copiste y a indiqué le nom du donateur à la fin du volume : *Reverendus pater frater Nicolaus Musnier, decretorum doctor, maior minister totius nostri ordinis sanctissime Trinitatis, dotavit hoc presenti missali ecclesiam Sancti Mathurini Parisiensis*<sup>135</sup>. Ce dernier n'a d'ailleurs pas manqué de s'y faire représenter par deux fois, dans une lettre historiée représentant la Messe de saint Grégoire et dans l'une des deux miniatures de pleine page, une Crucifixion, où il est agenouillé au pied de la croix aux côtés de la Vierge et de saint Jean.
- 93 Si l'on compare, par exemple, la scène de la Crucifixion (fig. 9) avec la miniature des *Statuts* de Kew, il apparaît évident que l'on a affaire au même artiste. On retrouve l'encadrement symétrique et lourd, caractérisé par l'emploi généreux de l'or, et des chapiteaux qui évoquent ceux figurant dans les *Statuts* (pl. I). On relève également une facture et des caractéristiques qui appartiennent bien à la manière de cet historieur. Ainsi, on peut noter une position que semble affectionner l'artiste : le geste que fait saint Jean, la main levée à hauteur de visage, est le même que celui de l'un des chevaliers placés à gauche dans les *Statuts*, qui ne figure pas dans la *Création du collège des notaires* de la Bibliothèque nationale (pl. I et II). Les visages sont très proches de ceux des chevaliers, qui se caractérisent pour la plupart par une bouche étroite, un nez long et droit. On note, en outre, l'emploi systématique de la couleur bleue pour peindre les pupilles des personnages. Les parallèles que l'on peut établir au niveau du modelé sont, eux aussi, nombreux. La qualité de la facture, mais aussi la manière de restituer les volumes à l'aide d'aplats successifs de plusieurs tonalités d'intensités différentes sont des caractéristiques typiques de cet enlumineur.



**Fig. 9** > Collaborateur d'Étienne Colaud, *Bibl. Mazarine, ms. 430, missel des Trinitaires, f° 160v°*, Crucifixion.

- 94 Aucun élément, dans le missel, ne fournit d'indice de datation. La période durant laquelle Musnier occupa la charge de général des Trinitaires, indiquée dans la mention du don, s'étend certes de 1510 à 1534. Cependant, on ne relève pas de différences stylistiques qui pourraient traduire une évolution de l'historieur par rapport à la miniature des *Statuts*. Il semble donc logique d'envisager une réalisation assez proche dans le temps. C'est, du reste, ce que laisse penser la commande passée le 15 juin 1529 par le général de

l'Ordre à l'imprimeur parisien Nicolas Prevost de 300 missels à l'usage des Trinitaires, d'après un modèle sur papier qu'il lui bailla<sup>136</sup>. Il était prévu que ces exemplaires, imprimés en rouge et noir et illustrés, comprendraient au moins un bifeuillet de parchemin. L'imprimeur s'engagea aussi à imprimer six ou sept exemplaires sur parchemin exclusivement. L'édition de ce missel porte la date du 3 septembre 1529<sup>137</sup>. Nicolas Musnier pourrait donc avoir voulu rappeler, en offrant son manuscrit, son rôle dans cette commande. La parenté de facture comme de style qui peut être établie avec l'histoire des *Statuts* donne vraisemblance à cette hypothèse.

### *Le manuscrit de Moscou*

- 95 Si l'absence de hiérarchie visuelle, constatée dans le manuscrit de Moscou, comme d'ailleurs dans celui de Naples, peut résulter d'un recours à une même maquette par d'autres copistes et enlumineurs que ceux intervenant habituellement pour la décoration secondaire, ce que confirme la construction des cahiers dont l'unité, le binion, ne se trouve pas ailleurs, l'étude attentive de la miniature et de ses spécificités amène en revanche à envisager l'implication dans la production des *Statuts* du règne de François I<sup>er</sup> d'un autre que Colaud, en l'occurrence le peintre et enlumineur Noël Bellemare.
- 96 L'encadrement tronqué en marge de fond de la miniature peinte sur l'exemplaire de Moscou est unique, de même que la position des chevaliers du premier plan et le fait qu'ils portent une épée (pl. III). Les visages sont également individualisés, notamment celui de François I<sup>er</sup>, à un point que n'atteint aucun des autres exemplaires des *Statuts*. Les traits du roi correspondent bien à ceux qu'on lui connaît en ce début des années 1530-1535 : sa barbe est encore peu fournie, mais le bas du visage est déjà un peu empâté, et le cou massif, comme dans le panneau de Joos Van Cleves<sup>138</sup> ou le frontispice ornant la traduction des *Trois premiers livres de Diodore de Sicile*<sup>139</sup>. C'est d'ailleurs avec le visage du souverain de cette dernière miniature que la ressemblance est la plus grande, malgré un rendu plus maladroit dans l'exemplaire de Moscou.

- 97 Une autre figure, celle du chevalier barbu, évoque aussi le personnage identifié comme Chabot de Brion dans le Diodore de Chantilly. Le frontispice de ce dernier manuscrit, dont on situe la réalisation en 1534, est, depuis les recherches menées par Guy-Michel Leproux, donné à Noël Bellemare, excepté les visages qui seraient, selon Cécile Scailliérez, de la main de Clouet<sup>140</sup>. L'année suivante, en 1535, une édition en fut imprimée à Paris par Geoffroy Tory et le frontispice légèrement modifié<sup>141</sup>. On pourrait donc songer à l'utilisation de cette version gravée. Cependant, dans celle-ci, l'amiral Chabot ne figure plus : un recours seul à l'imprimé est donc exclu.
- 98 Ce ne sont pas là les seules parentés entre la miniature des *Statuts* de Moscou et la production du groupe Bellemare. Une œuvre donnée au Maître des Épîtres Getty permet d'autres rapprochements. Il s'agit de l'une des deux miniatures ornant un volume des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel du règne d'Henri II conservé à Manchester (pl. IV<sup>142</sup>). Depuis longtemps, la singularité de cet exemplaire par rapport à ceux réalisés sous le règne d'Henri II a été soulignée. Ainsi, Durrieu, qui considérait ce livre comme étant celui offert en 1551 à Édouard VI, roi d'Angleterre, en se fondant sur la jeunesse d'un des visages des personnages, notait qu'elle était la seule représentation du règne d'Henri II où les chevaliers et le monarque ne portaient pas les habits de l'Ordre, tels qu'ils furent édictés pour le premier chapitre de 1548<sup>143</sup>. L'auteur relevait que l'ordonnance de la scène n'était pas non plus sans rappeler celle de l'exemplaire offert à Henri VIII, alors au musée du Public Record Office et désormais conservé à Kew. Les recherches menées depuis ont permis de mettre en lumière que si les traits du monarque figurant au centre de la composition sont bien ceux d'Henri II, son attitude et le trône sur lequel il est assis procèdent d'un schéma plus ancien, représentant François I<sup>er</sup>, dont la bulle d'or ornant le traité d'Amiens de 1527 en est, à l'heure actuelle, le premier témoignage connu<sup>144</sup>. Guy-Michel Leproux a, enfin, formulé l'hypothèse selon laquelle cette miniature reprendrait des schémas conçus par Bellemare et encore utilisés après son décès par l'un de ses collaborateurs, la silhouette d'Henri II n'étant en fait, hormis

le visage, qu'une réplique d'un modèle officiel de François I<sup>er</sup> jeune<sup>145</sup>.

99 L'examen attentif de la miniature vient confirmer cette proposition. Le détail du lévrier, situé au centre de la pièce dans la miniature de Manchester, est un motif récurrent chez Bellemare : on trouve ainsi sa réplique exacte dans le livre d'heures dit d'Anne d'Autriche<sup>146</sup>, dont la réalisation est habituellement située vers 1530. Mais, surtout, les costumes des chevaliers ne sont pas homogènes. Tandis que la plupart des hommes portent des vêtements qui témoignent bien de la mode du règne d'Henri II, chausses bouffantes et mantelets, et arborent pour la plupart une barbe légèrement pointue à l'imitation de celle du roi, d'autres en revanche sont vêtus de manteaux longs, aux manches bouffantes ou fendues, ou d'une jupe s'arrêtant au genou. Or, ces figures se retrouvent exactement au même endroit dans la miniature de l'exemplaire de Moscou.

100 À ce stade des observations, il ressort donc que la miniature de Manchester est une composition sinon entièrement réalisée, du moins achevée sous le règne d'Henri II, mais qui reprend un schéma datant du règne précédent, dont on ne peut restituer qu'une partie : le lévrier, les trois chevaliers du premier plan, les visages en bouche-trous à l'arrière-plan et enfin l'effigie royale, celle-ci étant attestée dès 1527. Le trône et l'attitude de François I<sup>er</sup> dans l'exemplaire de Moscou sont bien loin de la conception de Bellemare dans la bulle de la ratification du *Traité d'Amiens* par exemple. Dès lors se pose la question du type d'implication qu'a pu avoir Bellemare dans la production des *Statuts* de l'Ordre sous le règne de François I<sup>er</sup> : conception ou copie ? Le lien de l'exécutant de Moscou avec Bellemare n'est établi que sous le rapport formel : sa manière n'a de fait ni rapport avec celle des autres exemplaires des *Statuts*, ni davantage avec le groupe Bellemare. L'effacement du trait au profit de l'utilisation de la couleur, le travail par lavis successifs sans rehauts d'or ou d'encre pour restituer le volume, la palette composée de teintes froides de couleur violette ou bleu-gris associées à d'autres assourdies comme le bordeaux du carrelage tranchant nettement avec des tons plus vifs, comme le rouge

ou l'azur, sont des caractéristiques qui ne se rencontrent dans aucun de ces groupes.

- 101 Deux hypothèses sont envisageables : soit l'exécutant de Moscou a repris une composition de Bellemare, mais dans ce cas avec une certaine liberté ; soit, à l'inverse, Bellemare aurait pris connaissance de cette composition par le biais de l'exécutant de Moscou et l'aurait gardée dans son fonds d'atelier. La fourchette de datation de l'exemplaire de Moscou, entre 1530 et 1542, aurait tendance à plaider en faveur de la première hypothèse puisque le modèle officiel de François I<sup>er</sup> remonte au moins à 1527. Toutefois, ce modèle est précisément absent dans l'exemplaire de Moscou. Du reste, à cette date, 1527, on n'a pas encore substitué une nouvelle composition comme en témoigne la miniature des *Statuts* de Kew. La datation du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, 1529-1530, et de celui de La Haye, sans doute légèrement postérieur, n'exclut pas en revanche la possibilité de la coexistence de deux compositions pour les *Statuts*, une ancienne et une autre renouvelée peut-être par Bellemare.
- 102 Ekaterina Zolotova, qui soulignait le caractère singulier de cette miniature, plus élaborée que celle des autres *Statuts*, s'interrogeait sur son éventuelle origine parisienne<sup>147</sup>. Or, trois autres manuscrits dans lesquels on peut reconnaître la main de l'historien des *Statuts* de Moscou viennent élargir le *corpus* de cet artiste et étayer l'hypothèse d'une localisation dans la capitale.
- 103 Il s'agit d'abord d'un livre d'heures à l'usage de Rome mis en vente par la librairie Tenschert en 1994 (fig. 10<sup>148</sup>), ensuite d'un recueil de deux textes réformistes offert à Marguerite de Navarre, *L'initiatore instruction en la religion chrestienne pour enffans*, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal<sup>149</sup> et enfin d'une traduction par Laurent de Premier fait *Des cas des nobles hommes* de Boccace que possède la Bibliothèque nationale<sup>150</sup>. Seul ce dernier exemplaire n'a fait l'objet d'aucune publication. Eberhard König identifia dans le premier deux exécutants de l'atelier des Heures 1520<sup>151</sup>. Le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal a fait l'objet d'un article de Myra Orth qui, manifestant son embarras face à une facture sans équivalent et à l'impossibilité de le localiser

précisément, analysa le livre comme une œuvre isolée<sup>152</sup>. Cependant, elle releva des affinités formelles entre certaines miniatures et celles de l'atelier dit alors des Heures 1520, ainsi que l'influence de dessins flamands. Les liens évoqués par ces deux auteurs avec le groupe Bellemare, comme ceux déjà notés entre les miniatures des *Statuts* de Moscou et de Manchester, permettent donc de situer l'activité de l'historieur à Paris. L'intervention, dans le livre *Des cas des nobles hommes*, avec d'autres artistes pouvant être identifiés comme parisiens, n'apporte pas d'argument supplémentaire. À la différence du livre d'heures de la librairie Tenschert, il est impossible d'établir, dans ce cas précis, si ces enlumineurs et l'exécutant du manuscrit de Moscou ont collaboré ou sont intervenus séparément. Les miniatures ont en effet été faites plus tardivement aux emplacements prévus à l'origine, la décoration secondaire et l'écriture accusant toutes les caractéristiques de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Or, les différences d'échelle et de compositions des miniatures respectives de l'un et des autres enlumineurs sont telles qu'elles ne peuvent relever de la conception d'un seul artiste.

104 Deux de ces manuscrits, comme les *Statuts* de Moscou, nous ramènent vers le cercle de Bellemare. Pour autant, on ne peut y reconnaître l'intervention d'un membre de cet atelier, tant la facture et les physionomies de l'historieur des *Statuts* sont souvent singulières, un membre de ce groupe. Ainsi, dans le Triomphe de la Mort du livre d'heures Tenschert, dû à l'un d'eux (fig. 10), la posture de l'homme à terre, au premier plan, est comparable à celle du soldat qu'enjambe le cheval de François I<sup>er</sup> dans la Bataille de Marignan qui introduit la traduction d'Étienne Le Blanc des *Douze oraisons de Cicéron*<sup>153</sup>. Le personnage aux mèches flottantes placé au devant de la Mort se reconnaît également dans des enluminures et dans des vitraux faits d'après les modèles de Bellemare, comme par exemple dans les figures de saint Jean dans le vitrail de l'Incrédulité de saint Thomas de Saint-Germain l'Auxerrois ou dans la Crucifixion des Heures d'Anne d'Autriche<sup>154</sup><sup>154</sup>. La miniature de saint Jean-Baptiste est, quant à elle, bien qu'avec un cadrage élargi, très proche de celle du livre d'heures de la collection Rosenwald<sup>155</sup>. Une

collaboration entre l'historien des *Statuts* de Moscou et un membre du groupe Bellemare est donc attestée matériellement par ce livre d'heures, et l'on constate même que l'historien a eu manifestement accès au fond de modèles de ce groupe. Plusieurs emprunts à celui-ci ont en effet été identifiés. Ainsi, l'une des miniatures du calendrier dont le décor a été confié, dans le livre d'heures, à l'historien des *Statuts* de Moscou, celle du mois de septembre, a été mise en relation avec l'une des gravures du cycle des *Simulacres de la mort* d'Holbein le jeune, imprimé à Lyon en 1538<sup>156</sup>, celle du labour, utilisée, après le passage du peintre à Paris, dans plusieurs œuvres du groupe Bellemare dès 1524-1526<sup>157</sup>. L'interprétation en est ici assez libre : le cadrage a été modifié, la scène inversée et les deux chevaux placés en tête de la charrue ; la figure de la Mort et l'église à l'arrière-plan ont disparu tandis qu'un semeur a été ajouté.



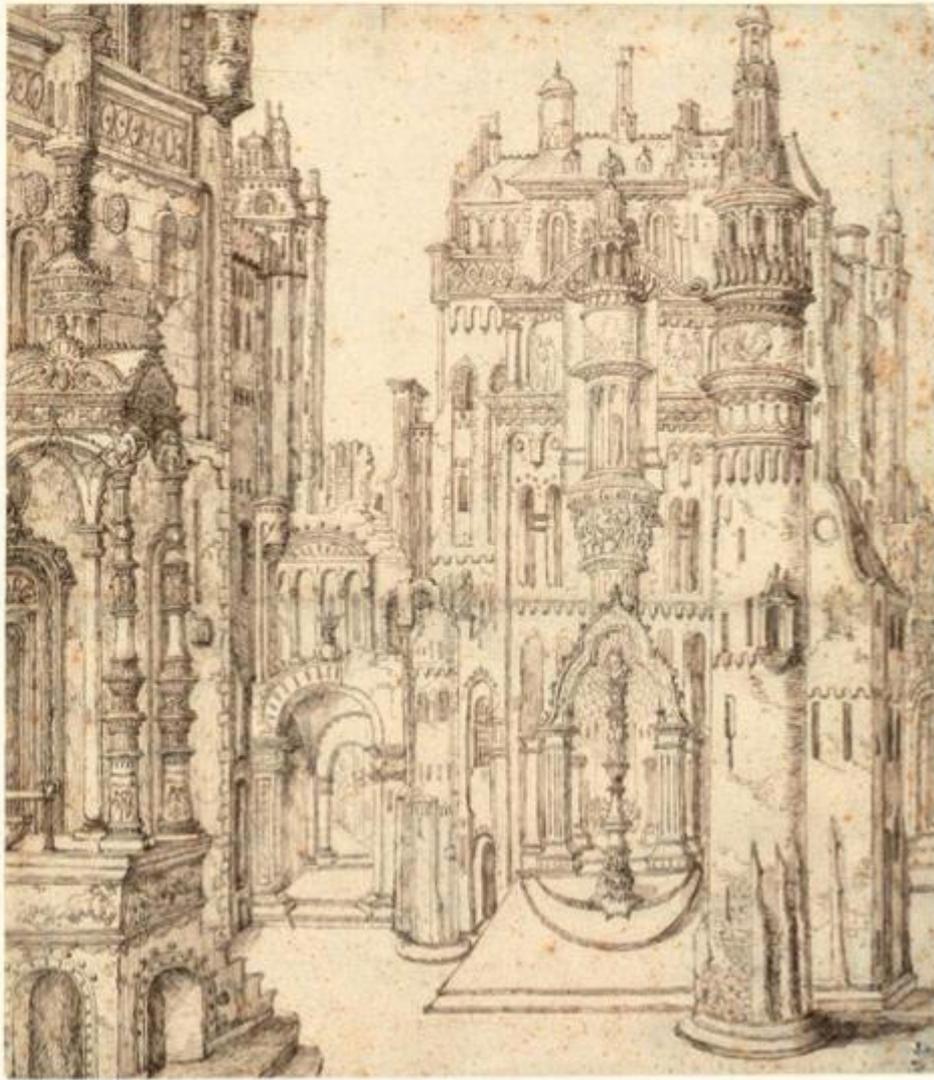
**Fig. 10** > *Collaborateur d'Étienne Colaud, Ramsen/Rothalmünster, Ant. Bib., H. Tenschert, 1994 (L.M., t. VI, n° 76), livre d'heures, f° 105r°, La Mort fauchant des hommes.*

105 Deux des miniatures de *L'initiatore instruction* de la bibliothèque de l'Arsenal, celle de David pénitent (f° 34v°) et celle de l'Apparition du Christ aux Apôtres (f° 56r°), peuvent

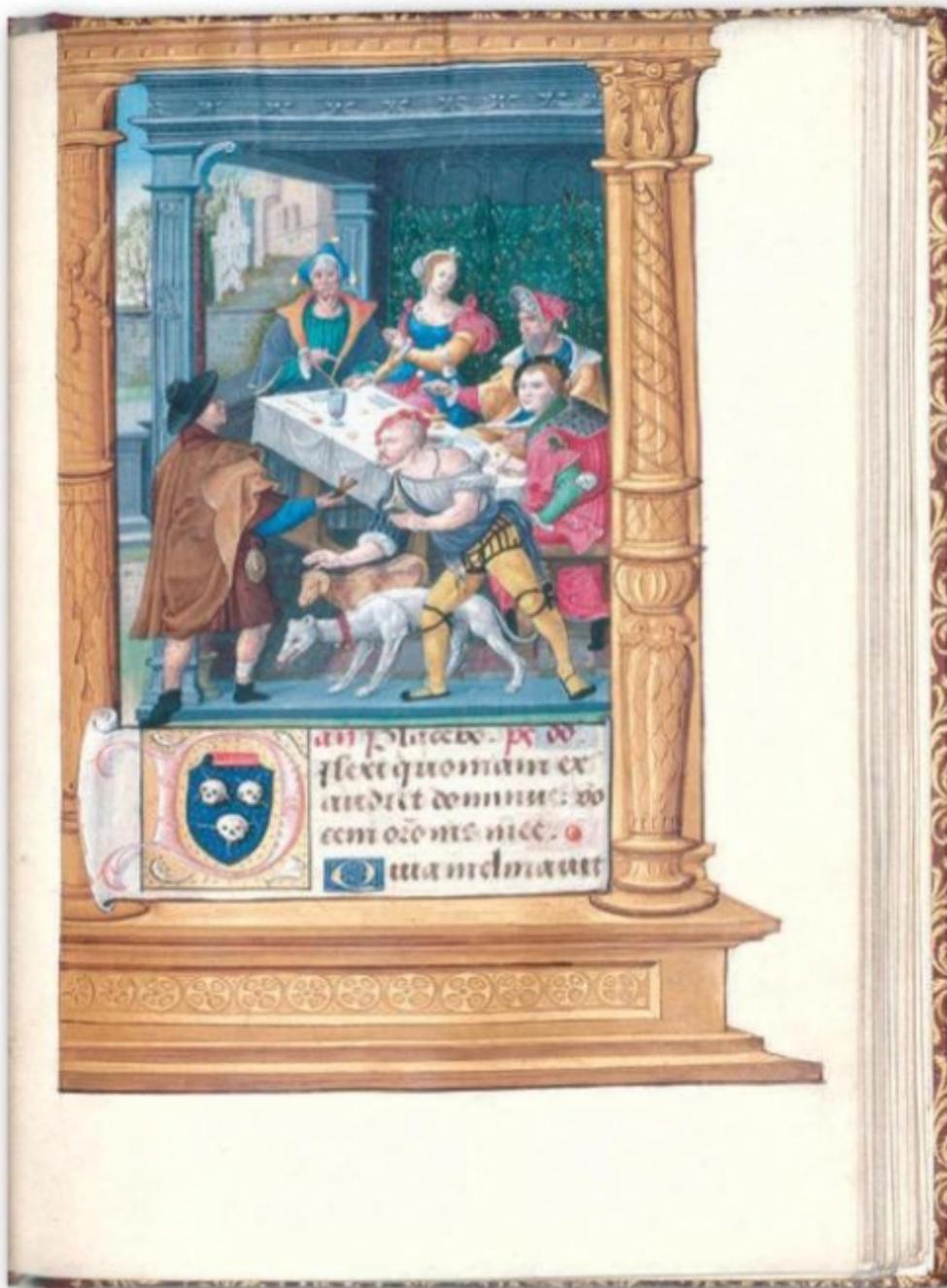
être mises en relation avec des dessins anversoïis. Une fantaisie architecturale conservée à Berlin a visiblement servi de source d'inspiration pour les architectures de la miniature du David pénitent (fig. 11 et 12<sup>158</sup>) : on en retrouve certains éléments transposés assez librement et sans rapport d'échelle, comme le porche sur la gauche, les deux ouvertures en plein cintre et le passage accolé à la façade du palais. Des analogies entre les architectures à l'arrière-plan de l'Apparition aux Apôtres et celles d'un autre dessin anonyme anversoïis, aujourd'hui à Vienne, celui de Bethsabée au bain, peuvent également être évoquées<sup>159</sup>. C'est au sujet de cette miniature que Myra Orth considérait que l'historieur de *L'initiatore instruction* s'était probablement inspiré, pour la représentation de la loggia, du Repas chez Lazare du livre d'heures de Jean de Mauléon<sup>160</sup>, miniature reproduite également dans les Heures d'Albiac passées sur le marché de l'art en 2004 (fig. 13<sup>161</sup>). Or, davantage qu'avec le dessin anversoïis, c'est avec la Bethsabée du groupe Bellemare, identique dans les Heures d'Albiac et dans celles de la collection Rosenberg<sup>162</sup>, que les architectures de la miniature de l'Apparition présentent les ressemblances les plus précises, mais sans rapport d'échelle (fig. 14). L'utilisation d'un modèle commun ne suffirait donc pas ici à expliquer toutes ces similitudes : Bellemare est certainement l'auteur de la composition même. Tirer une telle conclusion pour la représentation de David pénitent paraît moins assuré. Mais la physionomie de David amène à ne pas exclure une telle hypothèse : elle rappelle le visage d'Auguste dans l'une des histoires ornant un livre d'heures, toujours du groupe Bellemare, conservé à Washington<sup>163</sup>. La présence d'un repentir au niveau de la chevelure de David pourrait d'ailleurs trahir un manque d'aisance de l'historieur face à un type physique qui n'était assurément pas de son invention. Dans les autres miniatures contenues dans *L'initiatore instruction*, on retrouve en effet, transposées librement, des physionomies qui lui sont propres, à la différence des encadrements dont le style s'apparente ici à celui du répertoire bellemarien.



**Fig. 11** > Collaborateur d'Étienne Colaud, *Bibl. de l'Arsenal*, ms. 5096, L'initiatore instruction..., f<sup>o</sup> 34v<sup>o</sup>, David pénitent.



**Fig. 12** > *Anonyme anversois, Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz, Kupferstichkabinet, inv. 2501, Fantaisie architecturale.*



**Fig. 13** > Ramsen/Rotthalmünster, Ant. Bib., H. Tenschert, 2004, *Heures d'Albiac*, Repas chez Lazare.



**Fig. 14** > Ramsen/Rotthalmünster, *Ant. Bib.*, H. Tenschert, 2004, *Heures d'Albiac*, *Bethsabée recevant un message de David*.



**Fig. 15** > Collaborateur d'Étienne Colaud, BnF, ms. fr. 130, Jean Boccace, *Des cas des nobles hommes...*, trad. Laurent de Premierfait, f° 233v°, *Boccace et Fortune*.

106 Les miniatures qui lui ont été confiées dans le livre d'heures mis en vente par la librairie Tenschert en 1994, comme celles de *L'initiatore instruction* de la bibliothèque de l'Arsenal et celles de la traduction *Des cas des nobles hommes* de la Bibliothèque nationale présentent bien en effet les mêmes caractéristiques que celle des *Statuts* de Moscou (pl. III). On retrouve ainsi la même palette aux teintes froides, avec notamment l'emploi de cette teinte bleu-gris qu'affectionne

l'artiste. Sa manière particulière de moduler la couleur des vêtements et des chevelures, toujours peintes par lavis successifs, est aussi applicable aux végétaux traités dans la masse avant que ne soient dessinées les feuilles. La confrontation des physionomies plaide aussi indiscutablement en faveur d'un même artiste. Les visages de plusieurs chevaliers se retrouvent de l'une à l'autre de ces miniatures. Ainsi, le profil plat d'un barbu à droite, coiffé d'une résille, est très proche de celui de l'un des hommes présents à l'échange de Boccace et Fortune (fig. 15). Celui du chevalier barbu de l'autre côté, le visage de biais rendu avec maladresse, trouve son équivalent dans le portrait d'Henri d'Albret peint dans l'ouvrage offert à Marguerite de Navarre et dans l'un des couples du Mois d'avril du livre d'heures (fig. 16 et 17). Quant aux deux chevaliers situés à gauche au premier plan, leurs profils sont ceux de deux des apôtres placés au premier plan de la miniature de l'Apparition du Christ. Les figures féminines, absentes dans les *Statuts*, sont, elles aussi, récurrentes dans les trois autres exemplaires : ainsi le visage de la femme formant le couple du Mois d'avril dans le livre d'heures peut-il être comparé à celui de Marguerite de Navarre dans le Portement de Croix ou encore à celui de la femme de l'empereur Maurice dans la scène de l'Arrestation (fig. 17 et 18).

107 Enfin, il convient d'évoquer des détails qui apparaissent aussi bien dans les *Statuts* que dans les trois autres manuscrits et qui peuvent donc être considérés comme des tics d'écriture. On peut ainsi citer le décor vermiculé porté sur certains vêtements, la forme des souliers, la présence fréquente d'une mèche se distinguant de la masse de la chevelure, les sourcils élevés conférant aux visages un air étonné ou encore le type de collier constitué de deux rangées de chaînes que porte l'un des chevaliers à l'arrière-plan dans les *Statuts* au lieu de celui de l'Ordre (fig. 15 et 18).

108 La destinataire de *L'initiatore instruction* de la bibliothèque de l'Arsenal<sup>164</sup>, la sœur du roi, et le commanditaire des *Statuts*, François I<sup>er</sup>, témoignent de la notoriété de cet artiste dont l'identité est inconnue. Il reste aussi à préciser ses dates d'activité. Le livre offert à Marguerite de Navarre fournit des indications chronologiques. Le verso du premier feuillet

porte un décor héraldique qui ne peut être antérieur à son mariage avec Henri d'Albret, contracté en décembre 1526. Compte tenu du contexte, ce recueil de textes favorables à la Réforme ne peut avoir été composé, comme l'a montré Myra Orth, après l'Affaire des Placards en 1534<sup>165</sup>. Le livre d'heures Tenschert, ne peut, lui, avoir été fait avant 1524-1526, date à partir de laquelle, on l'a vu, on trouve l'emploi des figures des *Simulacres* d'Holbein dans les miniatures du groupe Bellemare. Par ailleurs, le style des encadrements trouve les analogies les plus étroites dans des œuvres de ce groupe exécutées vers 1528-1530<sup>166</sup>. L'activité de l'historien paraît donc se situer à Paris, après le retour de captivité du roi, ce que confirme la fourchette de réalisation établie pour les *Statuts* de Moscou.



**Fig. 16** > Collaborateur d'Étienne Colaud, *Bibl. de l'Arsenal*, ms. 5096, *L'initiatore instruction...*, f° 1r°, *Henri de Navarre dans un jardin*.



**Fig. 17** > Ramsen/Rotthalmünster, Ant. Bib., H. Tenschert, 1994 (L.M., t. VI, n° 76), livre d'heures, f° 4r°, Mois d'avril.

109 Pour en revenir à ce dernier exemplaire, compte tenu des éléments dont on dispose désormais, les liens relevés avec la miniature de Manchester (pl. III et IV) s'éclairent, de même que la reprise de certains portraits figurant dans la miniature

représentant François I<sup>er</sup> écoutant, en présence de la cour, Macault lui lire sa traduction du Diodore de Sicile. Que l'historien des *Statuts* de Moscou ait transposé librement un modèle qui lui aurait été fourni par Bellemare est à envisager très sérieusement. Il se confirme donc que ce dernier s'est réellement impliqué dans la production des *Statuts* sous le règne de François I<sup>er</sup>, implication qui pourrait d'ailleurs avoir été suscitée par le désir de renouveler la composition adoptée par ce que l'on peut désormais appeler le « groupe Colaud ».



**Fig. 18** > Collaborateur d'Étienne Colaud, BnF, ms. fr. 130, Jean Boccace, *Des cas des nobles hommes...*, trad. Laurent de Premierfait, f<sup>o</sup> 356v<sup>o</sup>, *Arrestation de l'empereur Maurice*.

## Les manuscrits produits en série

- 110 Les autres exemplaires présentent toutes les caractéristiques que l'on peut attendre d'une production en série. À l'intérieur de celle-ci se distinguent manifestement deux groupes auxquels vient s'ajouter un manuscrit qui présente à la fois un décor secondaire analogue au premier et la combinaison formelle d'éléments figurant dans les miniatures de l'un et de l'autre. Sous ce rapport, le cas du manuscrit de Los Angeles, non consulté, est délicat à interpréter : la décoration secondaire s'apparente bien à celle qui avait cours sous Louis XII et François I<sup>er</sup>, de même que le nombre de feuillets et le format. En revanche, si le trône évoque celui présent sur d'autres miniatures, l'agencement des chevaliers, le cadrage resserré sur ceux-ci au lieu de les représenter de plain-pied ou encore l'absence de surcot héraldique pour la figure du roi sont autant d'éléments qui, pris ensemble, apparaissent singuliers. Sans doute ces différences s'expliquent-elles par la mise en place tâtonnante d'un schéma officiel, comme pour le manuscrit français 19816, dont les exemplaires ne donnent qu'une vision partielle, mais à la différence de celui de la Bibliothèque nationale, il est impossible de reconnaître un exécutant œuvrant dans cette production en série.

### *Les manuscrits français 19816 et 19818 de la Bibliothèque nationale, ceux de Londres, Milan, Oxford et du Vatican*

- 111 Le premier groupe, le plus cohérent sous le rapport de la décoration secondaire comme de la composition, est composé du manuscrit français 19818, de ceux de Londres, d'Oxford, de Milan et du Vatican. À ces cinq exemplaires s'en ajoute un sixième, le manuscrit français 19816, pourtant différent au niveau de l'agencement de la miniature. C'est manifestement d'après cet exemplaire ou une maquette analogue qu'a été faite la transcription et la décoration secondaire des autres volumes : ainsi, les pieds-de-mouche qui marquent les subdivisions des articles y sont repris, de même que le type des grandes lettres ornées marquant les prologues des deux ordonnances.
- 112 La miniature du manuscrit français 19818 ne peut évidemment pas, en raison de son état, être comparée pour

sa facture aux autres exemplaires. Elle permet seulement de constater que l'esquisse, faite à l'encre, se borne à l'encadrement et à l'agencement succinct des personnages et de leurs gestes et ne comporte aucune indication de couleurs. Pour avoir peint la courtine en vert et employé des teintes rose et bleu pour le dallage, cet enlumineur pourrait être l'un de ceux qui a exécuté la miniature du manuscrit du Vatican et de Londres, qui présentent en effet l'emploi de ces mêmes teintes, une courtine ornée de flammes, et les analogies les plus étroites au niveau formel (pl. V et VI). Néanmoins, exception faite du soubassement de l'exemplaire anglais qui est une version développée de celui du Vatican, la miniature en devient, dans le détail, une transposition appauvrie, comme en témoignent, par exemple, la simplification du décor du trône ou encore certains repentirs. Du reste, la miniature du Vatican est d'une facture moins médiocre que son *alter ego* anglais et l'emploi de la teinte olivâtre de certains vêtements ne se repère que dans celui-ci. Tout semble donc indiquer que l'historieur du manuscrit du Vatican est le maître d'atelier, celui intervenant dans l'exemplaire anglais pouvant s'être ponctuellement mis à son service pour répondre à une commande des *Statuts*.

113 C'est, du reste, ce que tendent à laisser penser les trois autres manuscrits de ce groupe, à commencer par le manuscrit français 19816 dont l'agencement de la miniature (pl. VII) demeure singulier, dès lors que l'on distingue bien le schéma de la facture. Or, le recours à ce qui semble avoir été un modèle pour la composition adoptée ici facilite cette approche. C'est en effet avec une gravure diffusée à partir de 1506, représentant l'empereur Justinien entouré de ses conseillers et dont la composition revient au Maître des Très petites heures d'Anne de Bretagne, que le schéma de la miniature présente les affinités les plus nombreuses (fig. 19<sup>167</sup>). L'historieur paraît s'en être inspiré directement pour la pièce elle-même, une salle tendue d'une courtine et percée de deux fenêtres, pour la forme du trône mais aussi pour les chevaliers assis dont les gestes s'apparentent à ceux des conseillers de Justinien. En dépit d'une répartition symétrique des personnages dans la miniature, la situation de ceux placés au premier plan, en avancée par rapport aux

autres, offre une réplique des silhouettes situées au même endroit dans la gravure. Les seules différences que l'on peut relever entre celle-ci et la miniature sont l'absence des hallebardiers, le décor de la courtine, la substitution des fleurs de lys aux mille fleurs et l'adoption de costumes civils. La spécificité de cette miniature résulte donc seulement dans la singularité de l'agencement. Elle témoigne en tous cas, au même titre que celle du livre de Los Angeles, des tâtonnements antérieurs à la mise en place d'un schéma officiel de l'assemblée des chevaliers.



**Fig. 19** > *Justinien Ier, Argumentum Institutionum Imperialium, Paris, B. Rembolt, 1506, Justinien et ses conseillers.*

- 114 Pour autant, en dépit de la médiocrité de la facture qui caractérise les miniatures de ce premier groupe, on repère déjà dans celle-ci, la plus ancienne (pl. VII), l'emploi de cette teinte olivâtre venant s'ajouter aux couleurs claires des autres vêtements et qui ne se voit pas ailleurs que dans le manuscrit du Vatican (pl. V). Certains des visages, notamment celui du roi, attestent également dans ces deux exemplaires un modelé plus soigné. Enfin, on constate l'usage de pointillés dorés pour rehausser le traitement plat et linéaire des costumes, de même que la présence d'inscriptions sur l'encadrement même. Pris en compte ensemble, ces éléments ne peuvent être fortuits et il semble donc possible d'identifier l'exécutant du manuscrit français 19816 comme étant celui intervenant plus tard dans celui du Vatican.
- 115 Quant aux exemplaires de Milan et d'Oxford, ils ont visiblement été exécutés à une date peu éloignée de ce dernier. Ce sont ceux qui présentent les caractéristiques les plus proches concernant les dimensions de la justification maîtresse et un même nombre de lignes de texte. La transcription comporte dans les deux cas de nombreuses corrections et tout porte donc à croire que ces deux exemplaires ont été réalisés en même temps et peut-être par un même copiste. Cette dernière constatation est en revanche exclue concernant la réalisation des miniatures. On retrouve, dans celle de Milan, des caractéristiques si proches de celles de l'exemplaire anglais, en dépit de l'étirement de la composition en hauteur visiblement lié au format de l'ouvrage, qu'elle ne peut être donnée à un autre enlumineur. La gamme chromatique est similaire, le type de décor porté sur les collerettes ainsi que la présence d'écriture au bas des vêtements analogue et l'on peut relever le même traitement succinct des tissus ou des fourrures. Un tel constat ne peut être fait pour la miniature d'Oxford (pl. VIII) qui trouve pourtant dans l'exemplaire de Milan les analogies formelles les plus proches pour la scène, tandis que l'encadrement n'a

aucun équivalent, ni au niveau des couleurs, ni au niveau formel. On pourrait donc être dans le cas d'une esquisse fournie par un maître et confiée pour la mise en couleurs et l'encadrement à un autre enlumineur, ce qui expliquerait les maladresses que l'on relève dans les *Statuts* d'Oxford, notamment le tracé tremblotant des visages qui trahit un manque d'habitude de ces physionomies.

- 116 Quoiqu'il en soit, les différences évoquées pour quatre de ces exemplaires sont trop minimes pour impliquer une réelle différence de datation dans leur exécution, surtout lorsque l'on sait, par les textes, qu'à peine reçus six exemplaires, on en commanda douze autres. C'est bien ce qui semble s'appliquer dans ce cas précis : une collaboration sans doute régulière entre deux exécutants et celle ponctuelle d'un troisième, celui intervenant dans l'exemplaire d'Oxford. Exception faite de la miniature du manuscrit français 19816, dont les différences s'expliquent par les conditions de réalisation et de datation, on est donc face à un groupe extrêmement cohérent au niveau formel. Il serait dès lors tentant de concevoir la coexistence de deux schémas différents, l'un avec dix chevaliers agencés de manière analogue, en particulier tous de profil au premier plan, les quatre fenêtres et sans cartel de texte au bas de la miniature, et un autre schéma comprenant douze chevaliers, voire davantage, avec de nombreuses variations et un cartel de texte. Ce serait toutefois faire abstraction du manuscrit français 19815 comme de celui de Saint-Pétersbourg, qui font la transition entre les manuscrits du premier ensemble et ceux du second.

*Le manuscrit français 19815, combinaisons formelles de deux groupes, une facture unique*

- 117 Cet exemplaire, par son décor secondaire, est très proche de ce que l'on trouve dans le groupe précédent : le type des grandes lettres ornées, mais surtout l'absence d'alternance de couleurs pour celles-ci trouvent leur équivalent le plus proche dans les manuscrits d'Oxford, de Milan et du Vatican. En revanche, il se distingue de tous les autres par son format, réduit, et surtout par l'emploi d'un parchemin d'excellente qualité. On est donc là dans le cas d'un traitement

extrêmement soigné. Quant à la miniature, elle montre à première vue des liens étroits avec le premier groupe qui vient d'être étudié : l'absence de cartel, le nombre de chevaliers et le nombre de fenêtres sont comparables. On peut d'ailleurs constater que le soubassement de l'encadrement trouve son équivalent exact, mais inversé, dans celui du manuscrit français 19818. En revanche, un examen dans le détail montre que le lien ne tient plus guère dès lors que l'on en étudie attentivement la composition et la facture (pl. IX).

118 Tout d'abord, il s'agit du seul exemplaire, avec le manuscrit français 19816 et celui de Los Angeles, où l'agencement des chevaliers – au nombre de dix – du premier plan est différent. Ceux cantonnés le long des colonnes, tournés vers le lecteur et non plus vers le roi, se retrouvent au même emplacement dans le manuscrit isolé de Kew, avec les mêmes yeux en coin (pl. I). Or, on les retrouve également, identiques, dans la *Création du collège des notaires* conservé à la Bibliothèque nationale (pl. II) attestant, on l'a vu, la fourniture auprès de l'historieur du manuscrit de Kew d'un schéma officiel pour les *Statuts*. L'un des quatre situés au premier plan se retrouve aussi dans d'autres exemplaires, les plus tardifs : ceux de Saint-Pétersbourg, du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale (pl. XIII) et de La Haye (pl. XIV). D'autres détails orientent donc formellement vers le second groupe, la présence, par exemple, du tissu recouvrant le trône qui se trouve dans les manuscrits de Naples et de Saint-Pétersbourg. Néanmoins, on ne trouve rien de comparable lorsque l'on examine la facture.

119 Celle-ci est en effet sans équivalent. Si on la compare avec tous les autres exemplaires des *Statuts* produits en série, il faut bien admettre que la miniature est d'une qualité bien supérieure, par le rendu du modelé et sa gamme chromatique unique. Malgré l'utilisation courante d'un trait cernant chaque élément, le traitement des chairs, la lumière provenant clairement de la gauche pour modeler les visages, caractérisés par un double trait au-dessus de la lèvre supérieure, et le traitement en camaïeu pour créer le volume des vêtements lui donnent un caractère très plastique. L'étude de la gamme chromatique vient confirmer cette

constatation : sont employées conjointement, dans l'encadrement notamment, des teintes orange et mauve inhabituelles, auxquelles viennent s'ajouter celles plus courantes d'azur, de vert, d'or et de rouge. Or, l'emploi d'un orange vif, teinte rare dans la production contemporaine, a déjà été noté dans le livre d'heures de 1512. Certains visages ont aussi un type comparable dans les deux manuscrits. Ainsi, celui du souverain rappelle celui du Christ de la Trahison de Judas (fig. 20) ; de même, ceux de certains chevaliers, à la bouche et au nez épais, comme celui placé à l'arrière-plan à droite, évoquent ceux des acolytes de la Présentation au Temple (fig. 21). Tous se caractérisent par des paupières et un menton bien marqués ainsi que des sourcils légèrement arqués. Les chairs sont modelées par un lavis gris remontant du coin de l'œil jusqu'à la tempe et fortement prononcé au niveau du cou, tandis qu'un lavis rosé rehausse systématiquement les joues. Les chevelures sont également rehaussées à la racine par de fines dorures qui se prolongent pour indiquer les mèches. Il en va de même pour le traitement des matières : le rendu des étoffes relève de procédés comparables à ceux utilisés dans le livre d'heures de 1512. Ainsi, les plis des vêtements bleus sont indiqués à l'aide de très fines hachures d'une teinte plus claire, tandis que les autres couleurs, excepté l'ocre travaillé à l'or, sont traitées en camaïeu. Il ne fait donc guère de doute que c'est Colaud lui-même qui a exécuté la miniature du manuscrit français 19815 et que son intervention personnelle dans la production en série se limite à cet unique exemplaire, réalisé après le retour de captivité du roi.



**Fig. 20** > Étienne Colaud, coll. privée, livre d'heures portant la souscription de Colaud, f<sup>o</sup> 11r<sup>o</sup>, Trahison de Judas.



**Fig. 21** > Étienne Colaud, coll. privée, livre d'heures portant la souscription de Colaud, f<sup>o</sup> 43r<sup>o</sup>, Présentation au Temple.

- 120 Les liens qui peuvent être établis avec le second groupe, comme avec l'exemplaire isolé de Kew, tendent, eux, à confirmer l'existence d'un seul schéma officiel commun à l'ensemble des *Statuts* produits en série comme aussi à celui du roi d'Angleterre, schéma officiel attesté par la miniature de la *Création du collège des notaires*<sup>168</sup>.

*Les manuscrits français 14361, 14365 et le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, le feuillet volant de Milan, les exemplaires de Naples, La Haye et Saint-Pétersbourg*

- 121 Les sept autres manuscrits, qui forment un second ensemble, ont en commun, excepté le manuscrit français 14365, de n'avoir aucune subdivision dans le texte des *Statuts*. La structure textuelle adoptée se présente donc comme une version épurée de celle du manuscrit français 19816, une fois les indications marginales prises en compte. La plupart de ces livres se distinguent bien en revanche de ce dernier exemplaire par les innovations introduites dans la décoration secondaire. On y trouve de nouveaux types de grandes lettres ornées, celles dorées sur fond bleu du manuscrit français 14365, celles du Smith-Lesouëf 76 ou encore celles pourvues d'un décor héraldique sans équivalent. Ces constatations peuvent être renouvelées pour les miniatures : au premier groupe extrêmement cohérent au niveau formel s'oppose celui-ci qui présente un nombre variable de chevaliers ou de fenêtres.
- 122 Ce groupe est donc plus hétérogène que le précédent sous le rapport de la décoration secondaire comme de la composition des miniatures, mais on peut néanmoins y reconnaître un exécutant intervenant à des moments distincts dans quatre miniatures, celles des manuscrits français 14361 et 14365 de la Bibliothèque nationale, de Saint-Pétersbourg et de La Haye, et aidé ponctuellement par d'autres historieurs.
- 123 Les manuscrits français 14361 et 14365 (pl. X et XI) ont en commun de comporter à la fois le même nombre de chevaliers, douze, comme de fenêtres, deux, mais la position du roi n'a rien de comparable. Dans l'exemplaire de Saint-Pétersbourg, le nombre de chevaliers est bien supérieur à dix. Mais, si l'on fait abstraction des bouche-trous accumulés à l'arrière-plan, on reconnaît dix chevaliers principaux, comme dans le manuscrit français 19815 ou dans ceux du premier groupe. On y relève aussi, à l'instar des précédents, quatre fenêtres. Cependant, la miniature de Saint-Pétersbourg se distingue par la présence d'un cartel de texte (pl. XVII). Cette constatation vient donc confirmer l'hypothèse d'une source commune à la plupart des

exemplaires produits en série. L'encadrement de l'exemplaire de La Haye (pl. XIV), lui, présente des analogies formelles étroites avec celui du manuscrit français 14365 (pl. XI). Bien que ce dernier soit moins chargé, on retrouve exactement la même structure au niveau de l'entablement qui imite une baie constituée de deux volutes en accolade réunies au centre par une tête de putto. L'étude du traitement des matières et de la gamme chromatique employée conduit en revanche à ne pas voir ici autant d'exécutants que d'histoires, les différences pouvant s'expliquer par une réalisation à une date différente.

124 On relève certes une évolution de la palette chromatique employée : à l'azur, au rouge, à l'or, au noir et au gris du manuscrit français 14361 vient s'ajouter la couleur verte, timidement dans le manuscrit français 14365, mais bien assimilée dans l'exemplaire de Saint-Pétersbourg. Enfin, le rose apparaît dans l'encadrement de l'exemplaire de La Haye. On peut également noter que le rendu de certaines matières diffère dans le manuscrit le plus ancien : ainsi, le traitement des vêtements dans le manuscrit français 14361 consiste en de larges traits ne donnant aucun volume aux manteaux tandis qu'ils sont, dans les autres livres, modelés par de fines hachures dorées. De même, les ombres des chevaliers projetées sur le dallage diffèrent : celles brunes, du manuscrit français 14361, très allongées et de forme pointue, sont rendues dans les autres exemplaires par un léger glacis et de fines hachures.

125 Mais, dans les quatre exemplaires, on note la présence de mêmes plis cassés s'achevant par une sorte d'excroissance ainsi que la manière analogue de traiter certaines matières. La fourrure est toujours rendue par des traits fins ou des taches allongées et son épaisseur est suggérée par une légère ombre en lavis. Le modelé des visages est aussi, à cet égard, significatif. Le menton et la pomme d'Adam y sont fortement prononcés. Les commissures des lèvres sont accentuées par une ombre grise. Les lumières sont posées autour des yeux et à la base du cou. Le blanc des yeux, peu marqué, confère un regard assez inexpressif. Parfois, un trait fin prolonge le sourcil et longe l'arête du nez. L'ensemble des différences évoquées, l'absence de volume, excepté pour les visages dans

le manuscrit français 14361, l'élargissement de la palette chromatique ne sont pas des arguments suffisants pour y voir autant d'exécutants. L'explication la plus plausible réside au contraire dans celle d'une même personnalité évoluant dans le temps. La datation relative de ces quatre manuscrits plaide en ce sens, puisque l'on dispose d'une fourchette d'une quinzaine d'années entre le manuscrit français 14361, le plus ancien de cet ensemble, et l'exemplaire de La Haye, qui nous amène, lui, aux années 1530 (pl. XIV).

126 À côté de cet historieur qui s'implique par quatre fois dans la réalisation des miniatures des *Statuts* interviennent deux, voire trois autres enlumineurs distincts. Les analogies que les miniatures de ces derniers présentent avec certaines de celles peintes par l'historieur principal de ce groupe engagent à penser qu'il s'agit de trois collaborations ponctuelles et laissent entrevoir, en même temps, l'existence possible d'un atelier au sens géographique.

127 Bien que postérieur au feuillet volant de Milan, l'exemplaire de Naples doit être abordé en premier lieu en raison de son état. La miniature ne peut être comparée pour sa facture aux autres histoires : les altérations qu'elle a subies ont enlevé toute trace de modelé, à supposer qu'il y en ait eu (pl. XVI). En effet, plusieurs singularités amènent à s'interroger sur l'intervention de tiers pour la miniature comme pour la transcription, la mise en page n'ayant aucun équivalent avec l'ensemble des *Statuts* produits en série. La miniature, elle, présente des liens très étroits au niveau de l'agencement avec l'un des manuscrits cité précédemment, celui de Saint-Pétersbourg, mais aussi des éléments troublants qui laissent envisager l'intervention d'un autre exécutant. Si le visage du roi est l'exacte reproduction de celui du manuscrit français 14361, l'inexpressivité étant ici encore plus flagrante, l'attitude du monarque comme le type de trône recouvert d'un tissu sont ceux du manuscrit russe. De même, on retrouve des variations analogues dans la position des chevaliers du premier plan, certains étant de dos. En revanche, le lien ne tient plus guère pour les personnages du second plan : à ceux disposés par paires dans l'exemplaire de Saint-Pétersbourg se substituent des chevaliers figés et des

figures faisant office de bouche-trous, accumulées maladroitement ; ceci semble indiquer le manque d'aisance d'un enlumineur face à une composition qui ne lui serait pas familière.

- 128 La gamme chromatique, constituée d'or, d'azur, de rouge et de vert est certes identique à celle de Saint-Pétersbourg, avec notamment le revers du cartel de texte de couleur verte, mais cette similitude ne constitue pas un argument suffisant pour considérer qu'il s'agisse d'un même exécutant. En effet, aux maladroites relevées viennent s'ajouter la présence d'un lévrier, l'absence d'ouvertures, de médaillons de marbre et d'inscriptions figurant habituellement en haut de la courtine, sur le dais ou au bas des vêtements. La possibilité d'un enlumineur travaillant géographiquement auprès du principal miniaturiste de ce groupe doit donc être envisagée, à moins bien sûr qu'il n'ait travaillé à partir d'un modèle en couleurs.
- 129 C'est aussi ce que l'on constate pour les deux autres miniatures, celles du feuillet volant de Milan et du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, que l'on peut cette fois aborder sous le rapport de la facture : leur étude permet d'établir que les deux exécutants respectifs partagent avec le principal miniaturiste de ce groupe une même palette, tout en conservant des caractéristiques qui leur sont propres.
- 130 L'évolution des pigments du manuscrit français 14365 (pl. XI) et du feuillet volant de Milan (pl. XII) est similaire, l'azur et la couleur verte ayant souffert jusqu'à disparaître à certains endroits. Ces altérations conduisent donc à penser que les miniatures ont certainement été réalisées à une date proche et avec les mêmes pigments, donc dans un même atelier au sens géographique. Les deux histoires présentent d'ailleurs des parentés étroites tant dans la composition que dans la gamme chromatique. Certains changements, introduits par rapport à la miniature du manuscrit français 14361 (pl. X), le plus ancien de ce groupe, soulignent ces liens. On retrouve, dans l'encadrement, la présence de marbre rouge, matériau qui n'est employé que plus tard dans le manuscrit Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale et celui de La Haye (pl. XIII et XIV). Il en est de même des médaillons ornant le mur. C'est seulement dans la forme du

trône et dans le nombre de chevaliers au second plan que l'on peut relever des différences. Ils sont neuf dans le feuillet volant, répartis inégalement, tandis que dans le manuscrit français 14365, ils sont trois de part et d'autre du souverain. Par contre, le schéma du roi est identique, à l'exception de la retombée du manteau du côté gauche, et on retrouve aussi le même chevalier placé au second plan qui se distingue des autres par sa barbe bifide.

131 On pourrait donc supposer ici, à première vue, que l'on a affaire à un même exécutant changeant ses propres compositions, un élément ou un groupe de personnages. Le modelé des visages reste d'ailleurs assez proche du manuscrit français 14365. Toutefois, certains éléments conduisent à considérer qu'il s'agit plutôt d'un collaborateur. L'emploi du vert ne se borne pas à l'encadrement dans le feuillet volant. Le traitement du marbre, le modelé des tissus et surtout les proportions physiques des personnages ne paraissent pas pouvoir se justifier uniquement par une exécution hâtive. Ainsi, la doublure du manteau royal est indiquée dans le feuillet volant de Milan par un simple trait tandis que dans l'autre livre l'épaisseur de la matière est restituée à l'aide de lavis. De même, les manteaux sont traités grossièrement sans prendre en compte la déformation que devraient introduire les plis dans les décors. Surtout, ce sont les disproportions physiques qui sont les plus frappantes : les visages, en particulier ceux du second plan, sont sans mesure avec le reste du corps, tandis que toutes les mains sont extrêmement grandes. L'absence de profondeur qui caractérise le feuillet volant de Milan et les maladresses évoquées incitent donc à voir ici l'intervention d'un collaborateur utilisant le matériel et puisant aussi dans les sources de l'exécutant principal de ce groupe pour en reprendre des figures isolées. C'est aussi ce que l'on peut supposer pour celui qui intervient dans le manuscrit Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, quoiqu'il se caractérise par un talent bien supérieur.

132 La structure textuelle, n'incluant aucune subdivision dans le Smith-Lesouëf 76, s'apparente bien à celle relevée dans la plupart des manuscrits de ce groupe. Le manuscrit présente, à défaut du même nombre de lignes de texte, un nombre de

feuillet équivalent à celui de La Haye et des dimensions presque semblables, ce qui permet de supposer que les deux exemplaires ont été transcrits à partir d'une maquette commune. En revanche, la décoration secondaire est unique. Excepté les grandes lettres ornées, du même type que celles du manuscrit français 14365, pieds de-mouche et petites lettres ornées sont de corps doré sur champ brun. L'identification d'une autre main que le miniaturiste principal de ce groupe conduit donc à penser que c'est l'historieur qui s'en est ici chargé, peignant son propre type de décor.

133 La miniature (pl. XIII) présente des liens formels étroits avec plusieurs exemplaires de ce groupe : le trône sur lequel siège le monarque, le mur orné de médaillons de marbre sont ceux du feuillet volant de Milan (pl. XII) et de l'exemplaire de La Haye (pl. XIV). La figure du souverain ne diffère que par l'orientation du visage du manuscrit de Naples. Ces exemplaires étant le fait d'exécutants différents, il paraît évident que l'historieur a eu recours à un modèle ou à un fonds de modèles commun. Certains visages sont individualisés : celui de l'homme à gauche au second plan avec son geste singulier, mais aussi celui portant sous sa coiffe une résille qui a son pendant, inversé, dans l'exemplaire de La Haye. C'est aussi avec ce dernier que la gamme chromatique trouve son équivalent exact : à l'emploi de l'azur, du gris tirant sur le violet, du rouge, du noir et du vert franc que l'on relève dans ce groupe vient s'ajouter celui du rose dans l'encadrement. Là encore, comme pour le manuscrit de Naples ou le feuillet volant de Milan, sauf à envisager la reprise d'une composition mise en couleurs, cette constatation laisse penser que l'historieur a ici travaillé géographiquement avec l'artiste principal du groupe.

134 Un certain nombre de particularités, à commencer par l'encadrement naturaliste, montrent néanmoins que, tout en travaillant à partir de modèles communs, l'historieur du manuscrit Smith-Lesouëf 76 a transposé assez librement ses propres caractéristiques. Ainsi, la présence du marbre rouge dans les écoinçons de l'encadrement renvoie à l'exemplaire de La Haye, au manuscrit français 14365 et au feuillet volant de Milan. Mais on ne retrouve dans aucun des *Statuts*

produits en série la présence de dauphins formant l'arc même de l'entablement ni, non plus, ces troncs écotés et enroulés qui forment ici une partie des colonnes. Le format quasiment carré de la scène ne suffit pas non plus à justifier le nombre de chevaliers figurant au premier plan, quatre de part et d'autre : en effet, le rapport hauteur/largeur est très proche de celui de la miniature du manuscrit français 14361 et du feuillet volant de Milan, sans que l'on ait, dans ceux-ci, eu recours à l'ajout d'un personnage supplémentaire. L'enlumineur opte également pour un parti spatial différent de celui adopté habituellement dans les *Statuts*. Au lieu de la salle représentée de manière frontale, l'enlumineur a en effet donné de la profondeur en figurant trois murs ainsi qu'une partie du plafond. Enfin, si le volume des vêtements ne diffère guère de celui du maître principal de ce groupe, les visages ont fait l'objet, eux, d'un soin plus particulier, rendu par l'emploi délicat de lavis gris et rose avec les divers éléments indiqués par un fin trait gris se fondant dans les chairs, contrairement au trait habituellement plus marqué. D'autre part, si les physionomies communes trahissent l'accès à un même fonds de modèles, les visages sont nettement plus triangulaires qu'ils ne le sont dans les miniatures de l'historieur principal. Sous le rapport de la liberté prise par l'historieur du Smith-Lesouëf 76, et sous ce rapport seul, on peut faire la comparaison avec les manuscrits isolés de Kew et de Moscou qui trahissent eux aussi une réadaptation des modèles à un autre goût.

135 Ainsi, l'examen approfondi des exemplaires des *Statuts* qui nous sont parvenus, confronté à celui du livre d'heures de 1512, permet de mieux comprendre l'organisation du travail autour d'Étienne Colaud. Celui-ci, plus libraire qu'enlumineur dans les années 1520, n'est intervenu directement que dans un seul livre, le manuscrit français 19 815. Il n'est donc pas, comme on avait pu le croire à la lecture des textes d'archives, l'exécutant principal, mais il collabore certainement étroitement avec ce dernier, tandis que d'autres enlumineurs, moins talentueux, furent aussi employés à cette production. Surtout, ce sont désormais deux manuscrits, réalisés à plusieurs années d'intervalle, qui peuvent lui être donnés de façon assurée, et, sur cette base, il

est possible de construire un *corpus* d'œuvres et de restituer ainsi sa personnalité artistique.

## Notes

1. L'un d'eux constitue une partie du manuscrit Clairambault 1242 de la Bibliothèque nationale (p. 1511-1589).
2. L'édition ne porte ni date ni nom d'imprimeur.
3. Un tirage, à cette époque, pouvait varier entre 300 et 2 250 exemplaires. J. Veyrin-Forer, « La fabrication d'un livre au XVI<sup>e</sup> siècle », p. 280-281.
4. Son exemplaire forme une partie du manuscrit Clairambault 1242 de la Bibliothèque nationale (p. 1891-1968).
5. Rome, Bibl. Casanatense, I. XII. 45. M. Reulos, « À propos d'un exemplaire de la première édition imprimée... ».
6. Un manuscrit, sur parchemin, sans décor, sinon à l'encre, comprend à la fin de la transcription la date du 10 octobre 1551 (BnF, ms. n.a.fr. 10657). Un autre, postérieur au règne d'Henri II, porte sur la page de titre les armes d'Antoine de Pons, nommé chevalier en 1563, et, au niveau des additions de 1476, dans un bandeau, le chronogramme de 1568 (Bibl. de l'Arsenal, ms. 5101). Aucun ne comporte d'histoire.
7. BnF, ms. fr. 19819. F. Avril, *Jean Fouquet...*, n° 29.
8. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1421-1470.
9. Vienne, Öst. Nat. Bibl., cod. 2637. Sur cet artiste que Durrieu proposa d'identifier comme Jacques de Besançon lui-même, cf. F. Avril et N. Reynaud, *Les manuscrits...*, p. 256-262.
10. Elle introduit, de même, cette ordonnance dans le manuscrit offert à Charles VIII par Pierre II de Bourbon vers 1493-1494, tandis que le poème qui la précède est enluminé par Jean Hey. BnF, ms. fr. 14363. F. Avril et N. Reynaud, *Les manuscrits...*, n° 194.
11. Coll. privée et New York, Pierpont Morgan Library, ms. M 20. Concernant celui conservé aujourd'hui à New York, A.L. Gabriel (« *A Statute Book...* ») pense, contrairement à P. Durrieu et N. Reynaud, qu'il s'agirait de l'exemplaire de Jean II de Bourbon, mort en 1488, et non de celui de son frère. Cette identification apparaît toutefois peu vraisemblable, la réalisation du décor étant généralement située postérieurement au décès de Jean.
12. BnF, ms. fr. 5068. Il comporte 98 articles.
13. BnF, mss fr. 2905 (f<sup>os</sup> 16r<sup>o</sup>-46r<sup>o</sup>) et 5745. F. Avril, *Jean Fouquet...*, p. 262.
14. BnF, ms. fr. 14362 et ms. Rothschild 2488. Le premier cité, sans marque d'appartenance, est en tout point comparable à celui étudié par

F. Avril (*Jean Fouquet...*, p. 262) ; on y retrouve notamment les mêmes lettres ornées à l'or et filigranées à l'encre rouge et bleue.

15. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5100.

16. BnF, mss fr. 5747 et 14364. Pour l'exemplaire de Pierre II de Bourbon, New York, Pierpont Morgan Library, ms. M 20.

17. BnF, mss fr. 5746, 19817 et 25188.

18. BnF, ms. fr. 25189.

19. Bibl. de l'Arsenal, ms. 2274 ; BnF, mss fr. 2905 (f<sup>os</sup> 46r<sup>o</sup>-88v<sup>o</sup>) et 24013 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q. pap. II, 107. Je tiens à exprimer ma plus vive reconnaissance à Mme M.D. Orth (†) qui m'avait signalé le dernier exemplaire.

20. Une tache rend illisible ce mot.

21. J.F.L. d'Hozier situe la nomination de Michel de Gruyère avant décembre 1544 (*Recueil...*, t. I, n° 279) ; selon J.-J. Hisely, il en prendrait déjà la qualité dans un acte du mois d'avril 1542 (J.-J. Hisely, *Histoire du comté de Gruyère...*, p. 381, n. 1). Aucun autre membre de cette famille ne semble avoir été promu chevalier.

22. P. Contamine, « L'ordre de Saint-Michel au temps de Louis XI... », p. 224 et 230-231.

23. BnF, ms. fr. 19817 et ms. Clairambault 1242. F. Avril, *Jean Fouquet...*, n° 29.

24. BnF, ms. fr. 2905 pour Jean, bâtard d'Armagnac, et ms. fr. 5745 pour Jean II de Bourbon. F. Avril, *Jean Fouquet...*, n° 29.

25. BnF, ms. Rothschild 2488. F. Avril, *Jean Fouquet...*, n° 29.

26. Coll. privée et New York, Pierpont Morgan Library, ms. M 20. F. Avril, *Jean Fouquet...*, n° 29. Le futur Louis XII et Pierre II duc de Bourbon furent promus chevaliers avant 1484 puisqu'ils figurent dans les comptes de Briçonnet de cette année. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, nos 30 et 32.

27. Vienne, Öst. Nat. Bibl., cod. 2637. Sur cette question de programme à l'initiative de ce Maître et aux livres d'étal, cf. F. Avril et N. Reynaud, *Les manuscrits...*, p. 350-351.

28. Il fut nommé sous le règne de Louis XII tandis que sa charge d'archevêque de Sens remonte à 1519.

29. BnF, ms. fr. 3041, [1527], 8 octobre, f<sup>os</sup> 11v<sup>o</sup>-12r<sup>o</sup> [p. j. 32b].

30. BnF, ms. fr. 5746.

31. BnF, ms. fr. 25188.

32. F. Avril et N. Reynaud, *Les manuscrits...*, p. 350-351.

33. Bibl. de l'Arsenal, ms. 8562. P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 32 ; M. Pecqueur, « Répertoire... », p. 136.

34. C'est à tort que d'Hozier le dit nommé chevalier sous le règne de François I<sup>er</sup> (J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n<sup>o</sup> 183) ; Nicolas de Gambara l'est en fait avant la fin 1513, année où il en prend la qualité dans plusieurs quittances. Cf. sur ce point R. Marichal et C. Samaran, *Catalogue...*, t. I, p. 201. D'ailleurs, le collier de l'Ordre qui entoure les armoiries ne porte pas les modifications introduites par François I<sup>er</sup>.
35. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1629-1630, 1523, 9 janvier (n. st.) [p. j. 15 et 30], et 1523, 22 janvier (n. st.) [p. j. 31] ; Arch. nat., KK, 96, 1528, après le 10 septembre [p. j. 16].
36. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1630, 1523, 9 janvier (n. st.) [p. j. 30].
37. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1629-1630, 1523, 9 janvier (n. st.) [p. j. 15].
38. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1629-1630, 1523, 22 janvier (n. st.) [p. j. 31].
39. Cf. l'itinéraire de la chancellerie dans le *Catalogue des actes de François Ier*, t. VIII, p. 411-548.
40. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1629-1630, 1523, 22 janvier (n. st.) [p. j. 31].
41. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1629-1630, 1523, 9 janvier (n. st.) [p. j. 15].
42. E. Cadiergues, « Galiot de Genouillac... », 1940, p. 2-3.
43. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1629-1630, 1523, 22 janvier (n. st.) [p. j. 31].
44. BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1629-1630, 1523, 9 janvier (n. st.) [p. j. 15].
45. Arch. nat., KK 96, 1528, après le 10 septembre [p. j. 16].
46. Tel celui remis au comte de Gruyère nommé en 1540 (BnF, ms. fr. 24013).
47. BnF, ms. fr. 5746.
48. Pennsylvania, Rare Book and Manuscript Library University of Pennsylvania, ms. Codex 781. Le manuscrit semble incomplet : il n'est pas précédé d'une table.
49. Le décret d'élection d'Henri VIII, la lettre de commission donnée à Anne de Montmorency, du 15 septembre, et le texte du serment ont été publiés dans *Fœdera...*, p. 227-229.
50. Les lettres de commission et d'instruction du 25 septembre concernant l'ambassade envoyée en Angleterre ont été publiées dans *Fœdera...*, p. 231-232 ; celles du 30 septembre dans *Ambassades en Angleterre...*, lettre n<sup>o</sup> 2.
51. [p. j. 32].
52. BnF, ms. fr. 3083, [1527], 4 octobre, f<sup>os</sup> 58r<sup>o</sup>-59v<sup>o</sup> [p. j. 32a].

53. BnF, ms. fr. 3041, [1527], 8 octobre, f<sup>os</sup> 11v<sup>o</sup>-12r<sup>o</sup> [p. j. 32b] ; ms. fr. 2976, [1527], 8 octobre, f<sup>os</sup> 47r<sup>o</sup>-48v<sup>o</sup> [p. j. 32c].
54. BnF, ms. fr. 3016, [1527], 8 octobre, f<sup>o</sup> 56r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> [p. j. 32d].
55. BnF, ms. fr. 3048, [1527], 9 octobre, p. 31-34 [p. j. 32e].
56. BnF, ms. fr. 3046, [1527], 9 octobre, f<sup>o</sup> 17r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> [p. j. 32f] ; ms. fr. 3003, [1527], 9 octobre, f<sup>o</sup> 71r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> [p. j. 32g] ; ms. fr. 2976, [1527], 9 octobre, f<sup>os</sup> 114r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> [p. j. 32h].
57. [p. j. 32g] et [p. j. 32h].
58. *Ambassades en Angleterre...*, lettre n<sup>o</sup> 3.
59. Kew, Nat. Arch., E. 30/1109. 12 ff., parchemin, 284 × 212 mm, le premier bifeuillet est vierge. Bulle : 107 mm de diamètre.
60. Kew, Nat. Arch., E. 36/276.
61. Kew, Nat. Arch., E. 36/276 ; La Haye, Musée Meermann-Westreenianum, ms. 10 C 8 ; Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485 ; Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700 ; Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n<sup>o</sup> 59 (feuillelet volant) ; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394 ; Moscou, RSB, fonds 183 n<sup>o</sup> 1034 ; Naples, Bibl. oratorienne des Girolamini, ms. C.F. 1-3 ; Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888 ; BnF, mss fr. 14361, 14365, 19815, 19816, 19818 et ms. Smith-Lesouëf 76 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2 ; Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 626. Six d'entre eux étaient inconnus de Durrieu : ceux conservés à La Haye, Moscou, Naples, Oxford, Paris (BnF, ms. Smith-Lesouëf 76) et Los Angeles. Ce dernier n'a pu être consulté matériellement.
62. Localisation actuelle inconnue : autrefois à Cheltenham, coll. Sir Thomas Phillips (1889), nos 1323 et 4314, consultés par Durrieu en 1888 ; manuscrit détruit en 1904 : Turin, Bibl. nat., cod. Gallicus CXXX ou L.V. 39 ; Rouen, Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048). Ceux dépourvus de leur miniature sont les manuscrits 4314 de la collection de Sir Thomas Phillips et 1350 (E. 048) de la Bibliothèque municipale de Rouen. P. Durrieu, « Les manuscrits à peintures... », n<sup>o</sup> LXXXIII ; *Id.*, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19. Mgr Gabriel pense que le feuillelet volant de Milan (Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n<sup>o</sup> 59), serait celui manquant dans l'exemplaire de Cheltenham ; A.L. Gabriel, « An Illuminated page... », p. 116-117 et 120, n. 40-41.
63. Pour le détail, cf. les notices consacrées aux manuscrits des *Statuts* de l'Ordre (annexe 2).
64. Cette inscription, située en marge de gouttière, a disparu partiellement lors du rognage.
65. Les premier et second cahiers de l'exemplaire d'Oxford (Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888) ont en effet été intervertis, remaniement intervenu sans doute lors d'une nouvelle reliure.
66. Pour le détail, cf. annexe 2.

67. Ainsi, l'exemplaire de Milan comporte de nombreuses corrections : un passage copié deux fois a été rayé, un autre ainsi que plusieurs mots ont été grattés et réécrits ou ajoutés en marge. Il en va de même dans l'exemplaire d'Oxford.

68. Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485 ; Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n° 59 ; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394 ; Naples, Bibl. oratorienne des Girolamini, ms. C.F. 1-3, celle-ci uniquement pour le prologue de 1469 ; Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888 ; BnF, mss fr. 14361, 19815, 19816 et 19818 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2 ; Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 626 ; Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700 ; Rouen, Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048).

69. Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394 ; Oxford ; BnF, mss fr. 19815 et 19816 ; Vatican. Le manuscrit français 19816 est le seul à n'employer que des lettres de corps bleu.

70. Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485 ; BnF, mss fr. 14361 et 19818 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2 ; Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700.

71. BnF, ms. fr. 14362 et ms. Rothschild 2488.

72. BnF, ms. fr. 5068.

73. Kew, Nat. Arch., E. 36/276 ; La Haye, Musée Meermanno-Westreenianum, ms. 10 C 8 ; Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485 ; Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700 ; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394 ; Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888 ; BnF, mss fr. 14365, 19816 et 19818 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2 ; Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 626.

74. Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394. Le cahier où a été réalisée la miniature rompt la règle de vis-à-vis. En principe, l'histoire du manuscrit de Los Angeles (Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700) devrait être sur la face chair. Celle du feuillet volant de Milan (Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n° 59) a été faite sur le recto d'un folio, côté chair.

75. Celle du manuscrit français 19815 a été peinte au recto du troisième feuillet du second cahier, côté chair.

76. La miniature dont est aujourd'hui dépourvu l'exemplaire de Rouen [Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048)] se trouvait, elle aussi, au recto du dernier folio du cahier.

77. On peut l'observer dans six autres miniatures : Kew, Nat. Arch., E. 36/276 ; La Haye, Musée Meermanno-Westreenianum, ms. 10 C 8 ; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394 ; Moscou, RSB, fonds 183 n° 1034 ; Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888 ; BnF, ms. Smith-Lesouëf 76.

78. Kew, Nat. Arch., E. 36/276 ; Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n° 59 ; Moscou, RSB, fonds 183 n° 1034 ; Naples, Bibl. oratorienne des Girolamini, ms. C.F. 1-3 ; BnF, mss fr. 14361, 14365 et ms. Smith-Lesouëf 76 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2. Les cartels qui ne

prennent pas la forme d'un rouleau sont ceux de l'exemplaire de La Haye ainsi que du manuscrit français 14361 et du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale.

79. La Haye, Musée Meermannno-Westreenianum, ms. 10 C 8 ; Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n° 59 ; Moscou, RSB, fonds 183 n° 1034 ; Naples, Bibl. oratorienne des Girolamini, ms. C.F. 1-3 ; BnF, mss fr. 14361, 14365 et ms. Smith-Lesouëf 76 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2 ; Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700.

80. Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485 ; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394 ; Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888 ; BnF, mss fr. 19815 et 19816 ; Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 626.

81. Il est difficile d'identifier s'il s'agit d'aiguillettes ou d'une cordelière, ce détail étant esquissé quand il est réalisé pour ceux de Londres (Brit. Libr., ms. Harley 4485), de Milan (Bibl. Trivulziana, cod. 1394), d'Oxford (Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888) et du Vatican (BAV, ms. Reg. lat. 626).

82. Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700; BnF, ms. fr. 19816.

83. Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394; Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888; BnF, ms. fr. 19818; Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 626; Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., ms. 170/700.

84. BnF, mss fr. 14361 et 14365.

85. Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485; Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n° 59; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394; Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888; BnF, mss fr. 14361, 14365 et 19818; Vatican, B.AV, ms. Reg. lat. 626.

86. La Haye, Musée Meermannno-Westreenianum, ms. 10 C 8 ; BnF, ms. fr. 19815 et ms. Smith-Lesouëf 76 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2.

87. La Haye, Musée Meermannno-Westreenianum, ms. 10 C 8 ; Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n° 59 ; Naples, Bibl. oratorienne des Girolamini, ms. C.F. 1-3 ; BnF, mss fr. 14361, 14365 et ms. Smith-Lesouëf 76 ; Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2.

88. Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485 ; Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394 ; Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawl. C 888 ; BnF, mss fr. 19816 et 19818 ; Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 626.

89. Un quatrième livre comporte bien un décor héraldique sur un feuillet ajouté postérieurement, celui de La Haye (Musée Meermannno-Westreenianum, ms. 10 C 8), mais on ne peut rien en tirer : à l'intérieur d'un cadre formé d'un simple filet à l'encre sont réparties les armoiries des quinze premiers chevaliers de l'Ordre nommés par Louis XI et dont les noms ont été inscrits d'une écriture du XVII<sup>e</sup> siècle en dessous.

90. P. Durrieu, « Les manuscrits à peintures... », n° LXXII ; *Id.*, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 20.
91. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 264.
92. *Loc. cit.* ; BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1667.
93. Il comporte en effet, on l'a vu, l'indication du récipiendaire de l'exemplaire.
94. Ces alérions sont aujourd'hui en réserve.
95. Les lettres dorées ont été en partie effacées.
96. Pour P. Durrieu (*Les manuscrits des Statuts...*, p. 19-20), ce serait en effet l'exemplaire remis à Anne ; pour t. Crépin-Leblond [*Livres du connétable...*, n° 36 (notice de t. Crépin-Leblond)], celui de son père.
97. Guillaume meurt en 1531, et ce n'est qu'en 1538 qu'Anne, devenu connétable, fit figurer l'épée en pal sur ses armes. Cf. sur ce point *Livres du connétable...*, p. 6-7.
98. Il en porte ce titre dans le contrat de mariage de son fils Anne avec Jacqueline de La Trémoille. BnF, Cabinet des titres, P.O. 2031, dossier Montmorency, pièce 49, 1517, 20 février (n. st.), copie.
99. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 186.
100. Les seuls autres chevaliers de cette famille qui ont été recensés jusqu'au règne de Charles IX sont Henri, mort en 1502, et Bertrand, nommé sous le règne de Charles IX, tous deux de la branche de Saint-Forgeux qui ne porte pas cette brisure. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 106, t. III, n° 1249.
101. *Ibid.*, t. I, n° 222.
102. Cf. pour les sceaux et cachets : BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièce 89. Cf. aussi, de 1523 à 1548 : BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièces 95, 96, 100, 101, 104, 106, 113 et 114. Pour les jetons de 1523 à 1547, cf. J. Tricou, *Armorial...*, t. I, p. 37-39. Le collier de l'Ordre, lui, apparaît autour de son sceau à partir de 1532 (BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièce 101).
103. BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièces 50, 53, 54, 57, 66 et 71. Le collier de l'Ordre y figure en revanche le plus souvent. J. Tricou (*Armorial...*, t. I, p. 37-39) signale également plusieurs sceaux et cachets entourés du collier de l'Ordre, sommés d'une couronne de comte en 1552, d'une couronne de marquis et du bâton de maréchal en 1555.
104. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 265.
105. J.S. Brewer, *Letters and Papers...*, n° 3472. Cf. aussi J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 212. Son père, qui portait le même prénom, avait été nommé sous Louis XII. La date de sa mort, survenue avant le chapitre tenu en 1516, exclut qu'il s'agisse d'un livre qui aurait pu lui être remis (*ibid.*, n° 30).

106. BnF, Cabinet des titres, P.O. 1744, dossier Longueville ; P.O. 2165, dossier Orléans.

107. Le reste du titre, situé en marge de tête, a disparu lors du rognage. Certains mots du texte même sont masqués par l'estampille de la collection, d'autres par des taches. La transcription *in extenso* du poème est intégrée dans la notice du manuscrit Smith-Lesouëf 76.

108. « Et le Roy l'a aymé, plus que nul autre et voyant sa valeur, de Languedoc le fist gouvernateur. » Un autre passage indique que les preux élirent gouverneur des Champs élyséens « comme il fustes pays valeureux de Languedoc ».

109. « C'est la maison de Clermont sans reproche. »

110. « Nobles enffans je vous supply d'ensuyvre les grandz vertuz et la façon de vivre de vostre pere comme ay esperance, veu la douceur que y voys en enfance. Donc, si voulés que vostre bien prospere, obeissés a vostre noble mere [...]. Tant qu'il mourut en la fleur de son eage [...]. Rondeau : En son jeune eage mourut le parangon des chevaliers et le plus honoré [...] ; le seigneur Dieu le congnoissoit si bien, a bien voulu qu'il fust tost retiré de ce vil monde, donc, qu'il ne soit pleuré. »

111. « Le Roy [...] voyant sa valeur, de Languedoc le fist gouvernateur ou encore : ce bon seigneur souffrir ne le voulut, ains seulement endura qu'on l'esleut pour gouverneur en ces champs bienheureux, comme il fut es pays valeureux de Languedoc ou il est honoré. »

112. Dom C. Devic et dom J. Vaissette, *Histoire...*, t. XI, p. 222-223.

113. *Ibid.*, t. XI, p. 197, 270 ; *Catalogue des actes de François Ier*, t. IX, p. 226.

114. Sur cette famille, cf. E. Martin, *Chronique...*

115. *Ibid.*, p. 49-55.

116. Dom C. Devic et dom J. Vaissette, *Histoire...*, t. XII, n° 164 ; F. Decrue, *Anne de Montmorency...* ; t. Rentet, « Une côte à défendre... ».

117. *Ibid.*

118. F. Decrue, *Anne de Montmorency...*, p. 95-96.

119. Cité d'après J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 220. Clairambault en donne une version un peu différente (BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1660).

120. E. Martin, *Chronique...*, p. 49-55.

121. Dom C. Devic et dom J. Vaissette, *Histoire...*, t. XI, p. 254-256. Il est fait état, au début du poème, du mois de novembre qui pourrait, en dépit du passage lacunaire à cet endroit, laisser penser que la mort de Pierre eut lieu durant ce mois.

122. E. Martin, *Chronique...*, p. 55.

123. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. III, n° 1127. Guy II, petit-fils de Pierre, fut lui aussi nommé chevalier sous le règne de ce souverain (*ibid.*, t. III, n° 948).
124. *Ibid.*, t. I, n° 291.
125. Étant le cadet, sa naissance ne peut être antérieure à 1516.
126. BnF, ms. fr. 5068.
127. BnF, ms. Clairambault 1242, 1523, 9 janvier (n. st.) [p. j. 15] ; BnF, ms. fr. 3041, [1527], 8 octobre, f<sup>os</sup> 11v<sup>o</sup>-12r<sup>o</sup> [p. j. 32b].
128. Restitué ensuite à Cracovie où il fut détruit, il portait à Saint-Pétersbourg la cote ms. Fr. F.v.II, 1-5.3.29. Laborde, qui l'y consulta, considérait qu'il s'agissait d'une copie d'un exemplaire du règne de Louis XII, en dépit de l'inscription qui était portée sur ce livre : « Le present livre appartient a me Phil. Maillart, notaire et secretaire du Roy, sgr de Quincy, lequel il a fait faire par Michel Cosson, son clerc, au moys de janvier mil cinq cens et dix. » (A. de Laborde, « Les principaux manuscrits... », p. 168-169) La datation qu'il proposait pour la copie, 1570, ne repose sur aucun argument tandis que la carrière de Philippe Maillart est bien documentée de 1500 à sa mort survenue en 1518 (A. Lapeyre et R. Scheurer, *Les notaires...*, t. I, n° 446).
129. BnF, ms. Smith-Lesouëf 81, f<sup>o</sup> 12r<sup>o</sup>. R. Marichal et C. Samaran, *Catalogue...*, t. IV, p. 305.
130. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5169 ; *Livres d'heures royaux...*, n° 12. Firmin-Didot en conservait aussi un exemplaire dont il donnait la miniature à Jean Cousin.
131. « Habillé comme ung chasseur, atout le plus beau visage que pourrés fere, et jeune et plain ; le netz longuet et ung petit hault, comme savez, et ne le fectes point chauve. » (cité d'après F. Avril, *Jean Fouquet...*, p. 140-141)
132. *Ibid.*, n° 11.
133. A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques...*, t. I, p. 188.
134. Bibl. Mazarine, ms. 430. V. Leroquais, *Les sacramentaires...*, t. III, n° 852 ; R. Marichal et C. Samaran, *Catalogue...*, t. I, p. 241.
135. *Ibid.*, t. I, p. 241.
136. E. Coyecque, *Recueil...*, t. I, n° 1069.
137. *Inventaire chronologique...*, t. III, n° 1866.
138. Philadelphie, Museum of Art, John G. Johnson Coll.
139. Chantilly, Musée Condé, ms. 721 (XIV H 9), f<sup>o</sup> 1v<sup>o</sup>.
140. G.-M. Leproux, « Un peintre anversois... » ; C. Scailliérez, « Un portrait méconnu... » ; *L'art du manuscrit...*, n° 10 (notice de C. Scailliérez).

141. Diodore de Sicile, *Histoire. Les trois premiers livres*, trad. Antoine Macault, Paris, G. Tory, 1535 ; reproduit dans *Geoffroy Tory...*, fig. 92.
142. Manchester, John Rylands Univ. Libr., ms. 141.
143. P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 27-31.
144. E.A.R. Brown et M.D. Orth, « Jean du Tillet... », p. 11 et 13.
145. G.-M. Leproux, « Un peintre anversois... », p. 151-154.
146. BnF, ms. n.a.lat. 3090.
147. E. Zolotova et I. Mokretsova, *West-European Medieval Illuminated Manuscripts...*, p. 58 (notice de E. Zolotova).
148. E. König, *Leuchtendes Mittelalter*, t. VI, n° 76.
149. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5096.
150. BnF, ms. fr. 130.
151. Ramsen/Rotthalmünster, Ant. Bib., H. Tenschert, 1994. Cf. E. König, *Leuchtendes Mittelalter*, t. VI, n° 76.
152. M.D. Orth, « Radical Beauty... ».
153. BnF, ms. fr. 1738, f° Av°.
154. BnF, ms. n.a.lat. 3090, cf. G.-M. Leproux, *La peinture...*, fig. 124 et 125.
155. Washington, Library of Congress, coll. Rosenwald, ms. 52, f° 103v°.
156. E. König, *Leuchtendes Mittelalter*, t. VI, n° 76, p. 470 et fig. p. 465.
157. Outre le livre d'heures de Baltimore (Walters Art Gallery, W 449) signalé par E. König (*ibid.*), le manuscrit Smith-Lesouëf 42 de la Bibliothèque nationale de France. Cf. sur ce point J. Sanders, *Hans Holbein...*, p. 192-194.
158. Berlin, Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz Kupferstichkabinet, inv. 2501, *Fantaisie architecturale*. Sur ce dessin et son utilisation par un peintre anversois, cf. *Extravagant!...*, n° 81 (notice de P. van den Brick).
159. Vienne, Graphische Sammlung Albertina, inv. 2996, Bethsabée recevant un message de David. M.D. Orth, « Antwerp Mannerist... », p. 80-82 ; *Extravagant!...*, n° 45 (notice de P. van den Brink).
160. Baltimore, Walters Art Gallery, W 449, f° 56v°.
161. Ramsen/Rotthalmünster, Ant. Bib., H. Tenschert, 2004. Cf. E. König, H. Tenschert et I. Nettekoven, *Leuchtendes Mittelalter. Neue Folge*, t. VI, n° 28.
162. Ramsen/Rotthalmünster, Ant. Bib., H. Tenschert, 2009, n° 28 ; New York, coll. Rosenberg, ms. 9, f° 87v°. Sur ce dernier, cf. M.D. Orth, « Antwerp Mannerist... », p. 80-81.

163. Washington, Library of Congress, coll. Rosenwald, ms. 52, f<sup>o</sup> 30v<sup>o</sup>.

164. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5096.

165. La première partie est une traduction française du *Petit catéchisme* de Johan Brenz imprimé en Allemagne vers 1528. Quant à la seconde, relative à la confession, il s'agit d'un texte anonyme, publié à Alençon par Simon du Bois vers 1530. La tradition, encore suivie, voudrait que ce livre ait été un cadeau fait à Marguerite à l'occasion de son mariage, la miniature placée en vis-à-vis du décor héraldique représentant Henri de Navarre, dans un jardin, lui offrant une marguerite [cf. par exemple *Trésors...*, n<sup>o</sup> 64 (notice de D. Muzerelle)]. Les liens qu'entretenait Simon du Bois avec Marguerite de Navarre, qui publia à Alençon, vers 1530, la confession anonyme qui constitue la seconde partie du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, ont conduit Myra Orth à suggérer qu'il pourrait s'agir d'un exemplaire de prépublication que l'imprimeur lui aurait offert vers 1528-1530 (M.D. Orth, « Manuscrits pour Marguerite... », p. 91-93 ; *Id.*, « Radical Beauty... » ; *Id.*, « French Renaissance Manuscripts... », 2001, p. 256).

166. Cf. notamment les livres d'heures conservés : New York, Pierpont Morgan Library, ms. M 452 ; BnF, ms. n.a.lat. 3090 ; Londres, Brit. Libr., ms. Add. 35318.

167. Justinien I<sup>er</sup>, *Argumentum Institutionum Imperialium*, Paris, Berthold Rembolt, 1506.

168. BnF, ms. fr. 25137.

© Presses universitaires François-Rabelais, 2016

Conditions d'utilisation : <http://www.openedition.org/6540>

Cette publication numérique est issue d'un traitement automatique par reconnaissance optique de caractères.

### **Référence électronique du chapitre**

COUSSEAU, Marie-Blanche. *Chapitre 3. Les manuscrits des Statuts de l'Ordre* In : Étienne Colaud : *Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I<sup>er</sup>* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 13 mars 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/8489>>. ISBN : 9782869065437. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.8489>.

### **Référence électronique du livre**

COUSSEAU, Marie-Blanche. *Étienne Colaud : Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I<sup>er</sup>*. Nouvelle édition [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 13 mars 2021). Disponible sur Internet :

<<http://books.openedition.org/pufr/8467>>. ISBN : 9782869065437.

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.8467>.

Compatible avec Zotero

## Étienne Colaud

### Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I<sup>er</sup>

Marie-Blanche Cousseau

#### *Ce livre est cité par*

Gordon, Stephen. (2018) The Three Living and the Three Dead in the Horae of Galiot de Genouillac (Rylands Latin MS 38). *Source: Notes in the History of Art*, 37. DOI: [10.1086/697230](https://doi.org/10.1086/697230)